N° 6
Juillet
2011

ISSN 2107-6928 – Publication réalisée sous freeware (Doro PDF Writer, Photofiltre, Scribus…) par **URBASanté** (journal officiel n° 49 du 6 décembre 2008) / SIRET 508 288 210 00014 / Institut national de la propriété industrielle 08 3 576 128) – **Abonnements (subscriptions) : envoyer un mail à (send a mail to) : francksaturne[at]gmail.com** – Tous droits réservés (loi n° 57-298 du 11 mars 1957), sauf mentions contraires (licences Creative Commons).

ZYKLON B A VILLERS-SAINT-SEPULCRE :
RETOUR SUR UNE POLEMIQUE AVEC ANNIE LACROIX-RIZ

DE LA CANTHARIDE (1ère PARTIE)

TONKIN, 1908 : L'AFFAIRE DES EMPOISONNEURS

Jean-Michel BERGOUGNIOU

Mithridate est publié par **URBASanté**. Son objectif est de combiner sciences humaines et sociales (anthropologie, droit, histoire, sociologie) et toxicologie pour faire la lumière sur les cas d'empoisonnement ayant eu un impact au-delà de la simple « comptabilité morbide ». Parmi les sujets abordés : la pollution au méthylmercure à Minamata (Japon) et l'indemnisation des pêcheurs, le cas de la thalidomide en Allemagne, l'accident survenu à Bhopal (Inde) et la délocalisation de risques technologiques et sanitaires.

Das Ziel des von der veröffentlichten **URBASanté** Berichts Mithridate – über die Geschichte des Gifts, ist es, im Bereich der Sozialwissenschaften (Anthropologie, Recht, Geschichte und Soziologie) sowie der Toxikologie, Erklärungen für Vergiftungen und deren Folgen zu finden, und nicht nur nüchterne Zahlen von Todesopfern aufzuzeigen.

Es behandelt unter anderem Themen wie die Verschmutzung durch Methylquecksilber in Minamata (Japan) und die Entschädigung der Fischer, den Contergan-Skandal in Deutschland, die Katastrophe von Bhopal in Indien und die Verlagerung von technischen und gesundheitlichen Risiken.

Mithridate – Bulletin d'histoire des poisons est publié par

URBA Santé

95, rue Damrémont
75018 Paris

Booken Cybook, FnacBook, iPad, iRex Digital Reader 1000, Kindle, Sony Reader…

Just ask for the file

ePUB

MOBIPOCKET

Édito

Mithridate est une tragédie de Jean Racine en cinq actes. Cinq : c'est le nombre de bulletins que nous avons désormais dépassé.

Depuis le mois d'avril, l'eau a coulé sous les ponts : nos partenaires étasuniens ont lancé la Toxicology History Association (THA), initiative d'autant plus louable que 2011 est l'année de la chimie. Rien n'est acquis, mais la THA devrait reprendre la publication de ***Mithridate – Bulletin d'histoire des poisons*** à son compte.

Nous avons par ailleurs participé au « concours » lancé en vue de la création d'un logo pour la THA (illustration ci-contre).

Sauf contretemps ou problème logistique majeur, nous allons projeter à Paris le film de Noriaki Tsuchimoto ***Minamata : les victimes et leur monde***. Si vous souhaitez nous aider, n'hésitez-pas à nous envoyer un courriel : nous répondons toujours.

Depuis quelques temps déjà, la question de l'hormèse nous taraudait par rapport à la dose minimale à effet observable (DMEO) : le hasard fait (parfois) bien les choses, puisque nous avons été contactés par Edward Calabrese de l'université du Massachussetts, auteur d'un grand nombre d'articles sur le sujet. Intéressantes perspectives donc…

Rendez-vous en octobre pour un numéro plus light.

Remerciements :

Michel BARRETEAU (graphiste)
Yves BUISSON (Chef de mission « saturnisme »)
Lanny CISSE (technicien en génie sanitaire de l'environnement)
Youssef GUENNOUN-HASSANI (URBASanté)
Gersende MAUGARS (biologiste ; Museum national d'histoire naturelle)
Maria MERGEL (Toxipedia ; Etats-Unis)
Didier PACCAGNELLA (Bibliothèque interuniversitaire de pharmacie)
Sophie VIRLOUVET (*Gavroche*, revue d'histoire populaire)
Phil WEXLER (National Library of Medicine ; Etats-Unis)

Mithridate – Bulletin d'histoire des poisons **(ISSN 2107-6928) est publié par URBASanté – 95, rue Damrémont – 75018 Paris – France. Courriel : francksaturne[at]gmail.com. Les articles doivent nous parvenir par courriel au format Word avec des appels de notes conformes aux normes AFNOR ou de Vancouver. Les illustrations (dessins, gravures ou photographies) doivent faire l'objet d'envois séparés au format PNG ou SVG avec mention des sources. Les avis et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs.**

Sommaire

Zyklon B à Villers-Saint-Sépulcre : retour sur une polémique avec Annie Lacroix-Riz **p. 5**

Bibliophilie : *Le poison et les empoisonneurs* de Roland Villeneuve **p. 17**

Bibliophilie : *Histoire du poison* de Jean de Maleissye **p. 18**

Jean-Michel Bergougniou. *L'affaire des empoisonneurs (Tonkin, 1908)* **p. 29**

Franck Canorel. *De la cantharide (1ère partie)* **p. 30**

Toxicology History Association

The Toxicological History Association (THA) is a scholarly society consisting of toxicologists, historians, and others interested in promoting the study of the history of toxicology and related fields, including, but not limited to, environmental health, occupational safety and health, risk sciences, etc. Its scope encompasses both research and clinical applications, and it collaborates with professional societies in these areas. It sponsors conferences, courses, colloquia, exhibits, and other educational programs and events to inform toxicologists and other scientists, and the general public, of the fascinating history of toxicology. Further, **the THA explores the influence of history on contemporary toxicology, and its repercussions beyond the science, through laws and regulations, as well as societal and cultural impacts. The THA encourages the preparation of scholarly papers and books and seeks other electronic means, including the use of social media tools, to broadly disseminate information.**

TOXICOLOGY HISTORY ROOM

The Toxicology History Association seeks contributors to create new posters with a focus on a historical aspect of toxicology, public health or other areas of interest. Our goal is to place scientific information in the context of history, society, and culture in a way that both enlightens and inspires. Information and poster are at the Toxicology History Room.

THA MEMBERSHIP

Membership dues were established at $25.00 per year, payable to INND, 3711 47th Place NE, Seattle, WA 98105, U.S.A.

Addendum

Nous avons omis de préciser dans le numéro précédent que des bouteilles d'absinthe de différentes marques françaises, des livres sur le sujet ainsi que des verres, sont en vente au Musée de l'absinthe (44, rue Callé – 95430 Auvers-sur-Oise. Tél. : 01 30 36 83 26. www.musee-absinthe.com). On peut en outre déguster des absinthes au choix « servies selon le rituel ancestral avec la fontaine » à l'Absinthe café ouvert sur le jardin du musée ! Rappelons que l'absinthe n'est plus interdite depuis la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011.

2011 – Année internationale de la chimie

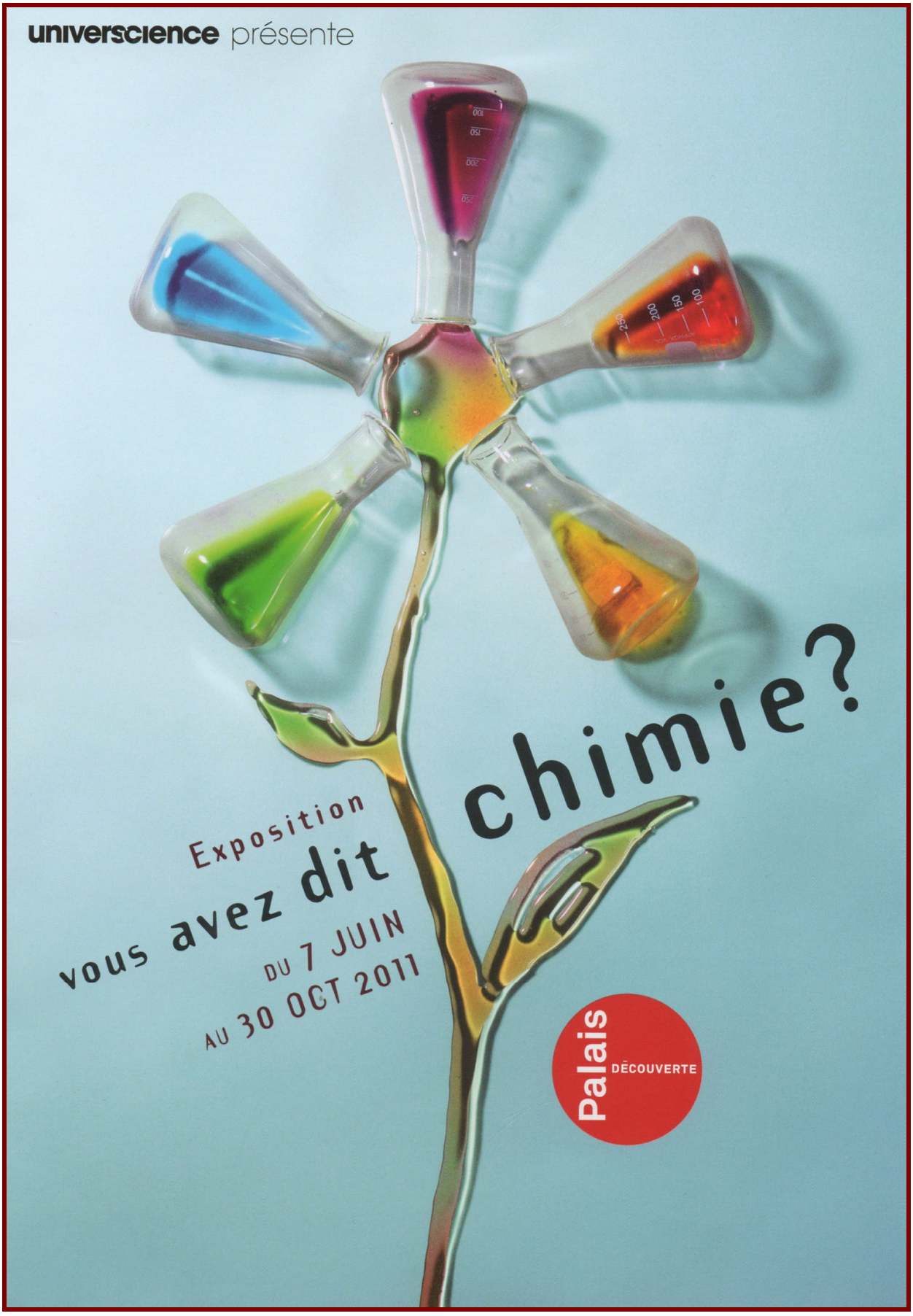

Palais de la découverte - Avenue Franklin Roosevelt (Paris) - Métro Champs Elysées

ZYKLON B A VILLERS-SAINT-SEPULCRE.

Retour sur une polémique avec

RAPPELS CHRONOLOGIQUES

8 octobre 1996 : Gilles Smadja publie dans *L'Humanité* un article sur la production d'acide cyanhydrique (Zyklon B) à Villers-Saint-Sépulcre (département de l'Oise)

18 mars 1997 : Hervé Joly affirme dans *Libération* que la France n'a pas fourni de zyklon B aux camps nazis

18 mars 1997 : l'historien étasunien Robert O. Paxton publie dans *Libération* un court texte mettant en doute la qualité des travaux d'Annie Lacroix-Riz

17 avril 1997 : Jean-Claude Hazera et Renaud De Rochebrune, abusivement présentés comme historiens, attaquent Annie Lacroix-Riz dans *Libération*

21 décembre 1999 : Serge Garde apporte la preuve dans *L'Humanité* que du Zyklon B a bien été produit à Villers-Saint-Sépulcre

23 décembre 1999 : Denis Peschanski crée une diversion en invoquant le camp d'extermination d'Auschwitz dans *Libération*

Dans *Archives interdites. L'histoire confisquée*, Sonia Combe écrit : *« Le 21 octobre 1977, Le Monde annonce l'existence d'un projet de loi sur les archives qui sera présenté au Sénat le 25 mai 1978. Son rapporteur, M. Mivoudot, en explique l'esprit :* « une tentative de conciliation entre la protection de la vie privée, les droits des individus et ceux de la recherche ».[1]» Ce texte, présenté par Alexandre Bolo à la chambre basse du Parlement le 5 décembre 1978 avant d'être adopté par le Sénat le 19 décembre et par l'Assemblée nationale le 3 janvier 1979, porte les délais de communication de certains documents jusqu'à 120 ans. Pour nous qui ne sommes pas historiens, et *a fortiori* pas spécialistes de la France de Vichy, l'impression qui se dégage de ce texte est que cette « tentative de conciliation » est une tentative de confiscation. Vous êtes historienne : qu'en pensez-vous ?

Je partage le jugement de Sonia Combe sur le caractère restrictif de la loi de 1979, et sur son application soumise au bon vouloir des responsables d'archives, limitant donc l'accès aux sources du citoyen non-historien (non-historien « raisonnable » *a fortiori*). Mais, universitaire de type classique, j'ai rencontré, sauf exception, peu de difficultés pour l'accès aux archives. Je n'ai eu d'ennuis « universitaires » que du point de vue de leur exploitation, parce que je m'éloignais de l'interprétation des « historiens du consensus » (expression de l'historien américain Robert Soucy, analyste du fascisme français). Sonia Combe dénonce à juste titre la non-application formelle de lois définissant l'accès aux sources qui sont normalement communicables à tout citoyen, pas à des historiens privilégiés. La France a en outre une vision restrictive de ses archives, comme le montrent ses archives publiées, tels les *Documents Diplomatiques Français* (DDF) dont la carence est parfois stupéfiante : pour les années 1936-1939

[1] COMBE S. *Archives interdites. L'histoire confisquée*. Préface inédite de l'auteur. Paris : La Découverte/Syros, 2001. La Découverte/Poche Essais n° 115, p. 107

(2e série), on n'y trouve aucun courrier relatif à Otto Abetz (émissaire de Ribbentrop à Paris de 1933 à 1939 et pourrisseur de la presse française, puis « ambassadeur » d'Allemagne à Paris de juin 1940 à la Libération), sauf une allusion incompréhensible à un courrier « non publié » du 4 avril 1939 (DDF, 2e série, tome XV)[2]. Si on consulte les courriers originaux, policiers, administratifs, militaires, etc., le nom d'Otto Abetz envahit l'histoire intérieure française.

Cette conception restrictive des archives a heureusement subi des pressions extérieures ou intérieures. Concernant les premières, je pense en particulier à l'effet ravageur de l'expérience de Robert Paxton, que j'ai pu mesurer personnellement en 1976 : préparant ma thèse d'État, je suis allée voir Pierre Cézard, responsable des archives contemporaines aux Archives nationales (AN) et ancien haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur. Il demeurait alors sous le choc à la fois du contenu de *La France de Vichy, 1940-1944* de Robert Paxton (1973) et des conditions de sa rédaction[3]. Les AN lui ayant refusé tout accès aux fonds, Paxton s'en était passé et avait valablement ruiné la thèse de Robert Aron du Pétain « bouclier » appuyant le « glaive » de Gaulle. C'est d'ailleurs Cézard qui m'a expliqué pourquoi on n'avait toujours pas ouvert, non seulement les fonds de la guerre, mais même ceux de la période septembre 1939-mai 1940. Devant mon air interrogatif, il m'avait expliqué qu'après la mise hors la loi du parti communiste (en vertu du décret-loi Daladier du 26 septembre 1939), des « gens très bien » (pour reprendre l'expression d'Alexandre Jardin) conservant (en 1976) des fonctions très importantes s'étaient tant compromis, notamment par des lettres de dénonciation, etc., qu'il était gênant d'ouvrir ce type de dossiers. Ce qui était vrai.

Cézard était gêné que Paxton, privé de fonds français, eût finalement réussi à rédiger une bonne histoire de Vichy. La phase de réflexion dans laquelle il était entré m'a été propice, puisqu'il m'a annoncé qu'il satisferait toutes mes demandes, dans des conditions correspondant à ce que dit Sonia Combe sur l'historien bien en cour : mon pedigree – ma bonne mine, mon air innocent de jeune normalienne, agrégée, etc. – lui plaisait beaucoup ; je travaillais officiellement sur la seule reconstruction d'après-guerre, et avais omis de préciser que j'étudiais, dans ce cadre, la Confédération générale du travail (CGT). Il a tenu promesse, même si j'ai pu constater des soustractions d'archives extrêmement importantes et invraisemblables (par exemple l'absence de la grève des Postes et télécommunications de 1946 dans les archives du ministère concerné, grande étape des préparatifs socialistes de la scission confédérale).

Il s'est passé la même chose au Quai d'Orsay, vers lequel Cézard m'avait orientée (le ministère des Affaires étrangères conserve ses propres archives, comme celui de la Guerre), et où j'ai respecté la même tactique : la responsable des fonds, Mme Péquin, m'a expliqué qu'elle était ravie que de jeunes chercheurs pussent avoir accès aux fonds jusqu'alors ouverts seulement aux chercheurs américains. Je me suis heurtée en revanche à un veto du ministère des Finances, m'étant recommandée d'un cadre notoirement connu comme militant CGT ![4] Au fil des ans et de mes publications, l'accueil de Mme Péquin et de certains de ses successeurs a perdu en amabilité, mais je ne peux pas déplorer une fermeture d'archives me visant.

La pression intérieure contre les restrictions d'accès aux sources est venue du livre de Sonia Combe. Elle a été très vilipendée, en particulier par l'équipe dirigée par Henry Rousso de l'Institut d'histoire du temps présent, qui s'est acharnée aussi à déprécier mes travaux. Le scandale né de son livre n'a pu qu'accélérer la publication de l'excellent inventaire des Archives nationales auquel a participé Henry Rousso, intitulé *Sources de la Deuxième Guerre mondiale* (AN, 1994), puis à contribuer à la décision d'une « dérogation générale » (accès général) concernant les fonds 1940-1945, avec la circulaire Jospin du 2 octobre 1997.

Les fonds d'avant-guerre n'étaient alors pas encore ouverts. Paxton a publié en 1996 un ouvrage de qualité très inférieure à *La France de Vichy, 1940-1944* sur le fascisme vert, les dorgéristes : *Le temps des chemises vertes.*

[2] LACROIX-RIZ A., *De Munich à Vichy. L'assassinat de la Troisième République 1938-1940.* Paris : Armand Colin, 2008, pp. 135-6 et 366.

[3] PAXTON R. O. *La France de Vichy 1940-1944*. 2ème édition revue et mise à jour. Préface de Stanley Hoffmann. Traduit de l'américain par Claude Bertrand. Paris : Editions du Seuil, 1994, 459 p. L'Univers historique

[4] LACROIX-RIZ A. *CGT et revendications ouvrières face à l'Etat, de la Libération aux débuts du Plan Marshall (septembre 1944-décembre 1947)*. *Deux stratégies de la Reconstruction*. Thèse d'Etat : histoire : Université Paris 1 : 1981

Révoltes paysannes et fascisme rural, 1929-1939[5].

En 1995, en compagnie d'Henry Rousso, il a donné une conférence à la Bibliothèque publique d'information du centre Pompidou, où il a expliqué qu'on ne lui avait en vue de ce travail pratiquement rien ouvert. Les fonds n'ont été significativement accessibles sur l'avant-guerre, pour les fonds intérieurs, que 60 ans après. On est là loin de la prescription trentenaire théorique de la loi de 1979. On souffre donc en France d'une politique de consultation assez restrictive, mais qui n'empêche pas – étant donné que nous disposons de centres d'archives très divers – de faire sérieusement de l'histoire contemporaine : quand on vous refuse un certain type de fonds, vous pouvez en voir d'autres. Et quand on vous refuse des archives françaises, vous pouvez toujours aller consulter les archives étrangères.

Reste inchangé le problème de l'exploitation des fonds, c'est-à-dire de l'atmosphère éditoriale et universitaire : si vous allez consulter les sources idoines, strictement contemporaines des faits étudiés, « les historiens du consensus », érigés souvent en conseillers historiques des journalistes spécialisés, vous accablent ou empêchent vos travaux de parvenir à la notoriété des leurs : accès aux critiques dans la grande presse, à la radio (France Culture, France Inter, etc.) et à la télévision. Finalement, cette atmosphère générale dissuade les chercheurs et en particulier les jeunes chercheurs d'aller chercher ce qui fâche : chacun comprend très bien quelles difficultés résulteront d'une curiosité excessive, difficultés fatales à la conduite d'une carrière normale. C'est l'origine d'une autocensure redoutablement efficace.

« Tentative de conciliation », je n'en sais rien, mais offensive contre l'usage systématique des archives originales et contre le rejet du témoignage *a posteriori*, assurément. En particulier sur le thème de l'excès d'archives, dont ne songent à user que des benêts « positivistes » qui ne comprennent rien et qui ne savent pas poser les bonnes questions. C'est la grande thèse de Jean-Marc Berlière, spécialiste de l'histoire de la police, qu'il a notamment soutenue au cours de la « table ronde : les historiens et les archives » tenue à la rue d'Ulm le 31 mars 2001. Historiens en effet, sans historiennes, la seule femme admise étant Isabelle Neuschwander, la directrice des archives (depuis 2007) qui vient d'être évincée brutalement de son poste. Je suis intervenue dans le débat, mais mon intervention a été passée sous silence : la discussion n'a pas été transcrite dans le n° 48-4 bis de l'ensemble *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (2001), en violation flagrante de la coutume ; elle a été remplacée par des articulets de chaque invité à la table ronde, le plus souvent sans rapport avec ce que chacun avait dit en séance. A ma courtoise protestation écrite, Philippe Minard n'a jamais répondu ; sollicité au téléphone, il a répliqué que, maître de l'organisation, il se donnait le droit absolu en 2001 de publier ou pas.

Sonia Combe, non invitée, avait été systématiquement attaquée et ridiculisée. Patrick Fridenson avait déclaré indignes du nom d'historiens ceux qui traitaient des entreprises en usant seulement des archives publiques, assaut qui lui a fait écrire page 50 de ce même numéro : *« Un article d'histoire ou un livre qui traiterait des entreprises sans utiliser les archives des entreprises elles-mêmes ne correspondrait pas à une conception exigeante du métier d'historien »*.

Jean-Marc Berlière avait brocardé les mauvaises archives de police et les buses qui leur accordaient crédit, décrété qu'il croulait sous le poids des archives qui ne lui apprenaient pas grand chose, que d'ailleurs on pouvait leur faire dire ce qu'on voulait, etc. Depuis quelques décennies, la dépréciation des sources est furieusement à la mode. Henry Rousso avait déclaré à la conférence donnée avec Paxton sur les dorgéristes : *« Ce qui compte, ce ne sont pas les archives, ce sont les questions qu'on pose »*, remarque à laquelle j'avais naïvement objecté qu'en fonction des sources on ne posait pas les mêmes questions. Rousso voulait valoriser l'intelligence du chercheur contre le prétendu stockage brut des rats de bibliothèque. Berlière oscille entre la critique du positivisme stérile et la thèse de la valeur médiocre ou nulle des archives « de basse police ». Quand les sources dérangent, on les proclame de mauvaise qualité. Un fonctionnaire de police fait pourtant le même travail que son homologue des affaires étrangères ou des armées : il renseigne son patron, l'État, État dont il constitue un élément de l'appareil. Pour débusquer les erreurs éventuelles sur un document unique, il suffit de se munir de précautions d'usage, en procédant à des recoupements de sources. Quand on entasse les archives et qu'on y retrouve les mêmes choses, on a peu de chances de se fourvoyer.

[5] PAXTON R. O. *Le temps des chemises vertes. Révoltes paysannes et fascisme rural, 1929-1939*. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Pierre Bardos. Paris : Editions du Seuil, 324 p. L'Univers historique

L'épuration des collaborationnistes « de plume » (Henri Béraud, Robert Brasillach, Alphonse de Chateaubriand, Jean-Hérold Paquis, etc.) a été menée avec zèle[6]. Il est facile d'accéder aux minutes des procès. *A contrario*, la collaboration d'autres milieux est beaucoup moins documentée, à telle enseigne qu'on pourrait croire que seule une poignée d'individus, par perversion intellectuelle, a fait allégeance à l'Allemagne nazie. Si on souscrit à cette vision « idéaliste » (du domaine des idées « pures »), nous avons d'un côté des doctrinaires d'extrême-droite, coupés, pour ne pas dire « au-dessus » du peuple et de l'autre la « France réelle », qu'il s'agisse d'ouvriers, de paysans ou de patrons biens éloignés des turpitudes de l'époque. Il n'existe que très peu d'ouvrages qui remettent les pendules à l'heure, hormis le *Dictionnaire commenté de la collaboration française* de Philippe Randa[7]. Qu'en a-t-il été des industriels et tout particulièrement de la chimie française ?

Ce qui m'est arrivé est significatif. Qu'il s'agisse des industriels de la chimie ou d'autres secteurs, c'est la même chose, c'est-à-dire qu'il n'y a pas eu d'épuration économique, sauf quelques rarissimes cas. D'ailleurs, l'un d'entre eux est remis en cause aujourd'hui puisque les héritiers de Louis Renault remettent en cause la confiscation des usines de leur grand-père et exigent indemnisation. L'épuration économique, malgré ce qu'avancent certains collègues, relève de la plaisanterie. Je l'ai déjà montré, partiellement, dans *Industriels et banquiers français sous l'occupation. La collaboration économique avec le Reich et Vichy ;* un peu plus dans l'épilogue du *Choix de la défaite. Les élites françaises dans les années 1930* et dans celui de *De Munich à Vichy. L'assassinat de la Troisième République 1938-1940* ; plus complètement dans deux articles de 1986 sur la collaboration et la non-épuration des banques[8]. Ce sera l'un des thèmes de mon prochain livre. L'ouvrage dirigé en 2003 par Marc-Olivier Baruch, *Une poignée de misérables* (expression empruntée à de Gaulle) *L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale 1944-1952*, dont Hervé Joly a signé la partie relative à l'épuration patronale ne comble pas cette lacune. Pas plus d'ailleurs tel dictionnaire récemment paru et à la rédaction duquel je n'ai pas été invitée à participer[9]. L'histoire de la non-épuration économique n'a pas été faite, elle reste à faire, et je me propose d'y contribuer.

Marx avait écrit dans le livre I du *Capital* : *« Désormais, il ne s'agit plus de savoir si tel ou tel théorème est vrai, mais s'il est bien ou mal sonnant, agréable ou non à la police, utile ou nuisible au capital. La recherche désintéressée fait place au pugilat payé, l'investigation consciencieuse à la mauvaise conscience, aux misérables subterfuges de l'apologétique. »* Que vous inspire cette citation à l'aune de votre expérience universitaire ?

C'est un jugement très pertinent, qui me fait penser au Jack London du *Talon de fer*. Nous sommes en effet dans une période où le capitalisme a triomphé au point que, pour reprendre la formule de Marx dans *Le manifeste du parti communiste*, il a pénétré dans toutes les sphères, y compris celle de la vie intime. Il n'a pas épargné la sphère universitaire : nous sommes entrés dans une phase où – ce qui n'était pas le cas avant les années 1970 – l'histoire défend « l'honneur perdu » des classes dirigeantes (de l'économie), comme je l'explique dans *L'histoire contemporaine sous influence*[10].

« En tant que discipline, l'histoire a toujours été au service de l'État. »

En tant que discipline, l'histoire a toujours été au service de l'État, au service des puissants, certes, mais d'une manière feutrée. Plus d'ailleurs au service de l'État que des maîtres de l'économie, comme l'étaient le droit ou les sciences économiques. On ne recrutait pas chez les historiens les futurs présidents de la Confédération générale du patronat français, du genre de Claude-Joseph Gignoux, homme

---

[6] ASSOULINE P. *L'épuration des intellectuels*, Bruxelles : Editions Complexe, 1985, 175 p. La mémoire du siècle

[7] RANDA P. *Dictionnaire commenté de la collaboration française*. Paris : Jean Picollec, 1997, 765 p.

[8] LACROIX-RIZ A. Les grandes banques françaises de la collaboration à l'épuration, 1940-1950. *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, janvier 1986, n° 141, pp. 3-44 ; LACROIX-RIZ A. La non-épuration bancaire 1944-1950. *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, avril 1986, n° 142, pp. 81-101

[9] DAUMAS J.-C. (dir.). *Dictionnaire historique des patrons français*. Paris : Flammarion, 2010, 1613 p.

[10] LACROIX-RIZ A. *L'histoire contemporaine sous influence*. Pantin : Le Temps des cerises, 2004, 146 p.

du Comité des Forges et président depuis juillet 1936). Les choses ont changé dans les trente dernières années, et on ne peut qu'être d'accord avec Marx. Pugilat payé ? Oui. Ou contrôlé par les puissants, c'est ce qui m'est arrivé avec des attaques de presse répétées, animées par des collègues. Misérable subterfuge de l'apologétique ? Oui, dans la mesure où la dépréciation du travail scientifique a pour contrepartie la glorification de ceux qui s'agitent pour protéger, via l'histoire, les privilégiés.

Au mois de janvier 1994, vous avez donné une conférence sur le Trésor et les finances extérieures de la France en 1940-1941. Cette communication a suscité l'intérêt de Florence Descamps, directrice de la revue *Etudes et Documents* qui vous a proposé d'écrire un article à paraître l'année suivante. Or, vos recherches vous ont permis de mettre en exergue le fait que les élites industrielles sont allées plus loin que les exigences de l'occupant via la création de sociétés mixtes impliquant banques et industriels : accords passés entre les nazis et la Banque de l'union parisienne, le CIC, le Crédit lyonnais, Paribas, Rhône-Poulenc, la Société générale, Ugine, etc. En gros, vous avez pointé du doigt la collusion d'intérêt entre capitalisme et fascisme. Raymond Poidevin, professeur à l'université de Strasbourg et membre du comité d'histoire de la revue a réagi en écrivant : *« L'apport à la recherche est important. L'auteur a vu de nombreuses sources, mais avec le souci de défendre une thèse affichée d'emblée. ».* Dans quelle mesure pensez-vous qu'il insinuait que votre engagement politique (marxiste) avait conditionné vos conclusions ?

C'était très clair. L'affaire a été fort bien exposée par Gilles Smadja dans *L'Humanité* en octobre 1996. La revue *Études et documents* n'était lue par personne et ne l'est sans doute pas plus aujourd'hui : financée par le ministère de l'Économie, elle n'était diffusée, sauf erreur, qu'à quelques centaines d'exemplaires, aux hauts fonctionnaires concernés. Mais elle a eu quelque mois après ma conférence un nouveau directeur, un énarque qui avait décidé que la question ne serait pas posée. Il a donc demandé à mes collègues, lesquels se sont exécutés, de constituer un « comité scientifique », constitué par Raymond Poidevin, Maurice Lévy-Leboyer, Patrick Fridenson, René Giraud et Alain Plessis. Ce comité a fonctionné comme comité de censure parce que la menace avait été brandie qu'en cas de publication de mon article, les travaux universitaires financés cesseraient de l'être. Or, ledit ministère finance un grand nombre de thèses d'histoire économique. C'était donc très simple : ou l'article d'Annie Lacroix-Riz ou le financement des thèses. Mon article a logiquement sombré dans la tourmente.

On a fait à cette occasion et à bien d'autres observer que j'étais marxiste ou communiste, alors que l'appartenance politique de mes collègues, étendue de la gauche raisonnable à l'extrême droite, n'est jamais mentionnée. Personne ne fait observer qu'Olivier Dard, qui proclame que la synarchie n'existe pas, est d'extrême-droite. Tout s'explique par le bref échange que j'ai eu un jour avec Alain Plessis, qui était membre de la commission de spécialistes (chargée du recrutement des postes) à l'université Paris X, où je venais (sans crainte du ridicule) de candidater. Comme il arguait : *« Mais vous êtes très engagée... »*, je lui ai répondu : *« Cher collègue, pas plus que vous, mais pas dans le même camp. »* Le seul engagement mentionné – reproché - aujourd'hui est le choix du radicalisme, au sens où Marx l'entendait, celui de l'étude des phénomènes « par la racine ». Un « radical » n'a plus droit à une appréciation sur critères scientifiques, pourtant seuls valides pour juger de nos travaux. On ne m'a jamais prise la main dans le sac d'une malhonnêteté ou d'une distorsion – en dépit d'attentes manifestes –, vu mon application rigoureuse des normes méthodologiques. On préfère donc gloser sur mon appartenance idéologico-politique.

Vous nous permettrez à nouveau de citer Marx, bien qu'il ait biffé cette citation : *« Nous ne connaissons qu'une seule science : l'Histoire. »* L'Histoire des sciences est une discipline à part entière (non exempte de débats idéologiques, Cf. *Les racines sociales et économiques des Principia de Newton* de Boris Hessen). Ce qui nous intéresse ici, c'est la définition d'une science de l'Histoire, laquelle n'est pas sans poser certains problèmes épistémologiques : qui écrit quoi ? Pour servir quels intérêts ? Etc. Les résultats de la biologie, de la chimie ou de la physique ne sont pas (ou moins) sujets à interprétation : l'expérience de laboratoire prime sur le cogito.

L'Histoire appartient-elle d'avantage à la littérature (écriture/réécriture) – fût-elle savante – qu'à la science ?

Une seule science, je n'ai pas compétence pour en juger. Mais il y a une chose dont Marx m'a tout a fait convaincue et dont ma

pratique des archives a achevé de me persuader, c'est que l'histoire est l'histoire de la lutte des classes. On ne peut rendre compte des phénomènes historiques sans décrire et interpréter les rapports sociaux. Cette définition, ma pratique des archives m'en démontre quotidiennement la pertinence dans quelque domaine que ce soit. Par conséquent, je m'efforce de faire une histoire rattachée à la science, en ce que l'analyse des sources permet de dégager ce que Marx appelle des lois de l'histoire, des lois de fonctionnement de l'histoire comme il y a des lois de la physique. Notre connaissance n'est peut-être pas assez approfondie pour que ces lois apparaissent aussi contraignantes que des lois de la physique. Une jeune collègue m'a dit récemment que telles choses que j'avais annoncées ces dernières années - l'explosion de l'Union européenne sous l'effet de la crise, la porosité entre droite dite républicaine et extrême-droite, etc. -, lui semblaient prophétiques. Il ne s'agissait pas de prophétie, seulement d'analyse des lois de fonctionnement de la société. Lisez les pages du *Manifeste du parti communiste* de Marx sur la mondialisation du capital.

Revenons à la polémique sur la production de Zyklon B en France. Suite à la rédaction de votre article pour *Études et documents*, Maurice Lévy-Leboyer de l'université Paris X a écrit en tant que membre du « comité scientifique » voué à la censure : *« (…) l'autorisation récente d'ouvrir les archives du ministère des Finances a été donnée par la direction compétente, à la condition de ne pas traiter ce type de sujet pour certaines périodes, y compris celle que vous couvrez dans votre article. »* Quel sens le métier d'historien a-t-il dès lors que l'État définit les limites du savoir ?

Monsieur Lévy-Leboyer a atteint les cimes dans la kyrielle des censures. Ne s'étant même pas donné la peine d'ouvrir ou de lire une ligne de mon article, il ne s'était pas aperçu qu'il n'y figurait aucune référence à un document du ministère des Finances. Celui-ci (Cf. *supra*) m'avait refusé, quand je préparais ma thèse d'État, l'accès à ses fonds, et je l'avais depuis lors boudé. Je n'avais donc travaillé que sur d'autres archives. Il fallait simplement que mon article ne parût point, et tout argument était bon. *« Quel sens le métier d'historien a-t-il dès lors que l'État définit les limites du savoir ? »* C'est une question de portée générale, puisque l'État définit toujours les limites du savoir. Marc Ferro a insisté sur les atteintes à la liberté de l'historien en Europe orientale[11]. Nous pourrions faire de même pour l'Europe occidentale, et plus que jamais ces trente dernières années. Simplement, nous bénéficiions avec le statut Maurice Thorez de la fonction publique (novembre 1946), d'une liberté d'intervention plus grande, que les contre-réformes en cours sont en train d'abolir.

Des journalistes ou non-historiens comme Gérard Chauvy, Jean-Luc Einaudi ou Maurice Rajfus ont effectué un très bon travail historique. Les historiens qui s'abstiennent de ce genre de travail scrupuleux balaient parfois leurs conclusions d'un revers de la main en arguant qu'ils n'appartiennent pas au sérail, tel Henry Rousso, qui en mars 1995 dans la revue *L'Histoire*, a traité Sonia Combe de « bibliothécaire » incompétente. Il ne s'agit jamais d'arguments fondés, comme disent les anglo-saxons, sur « la valeur du cas », ou de discussions sur les sources, mais d'attaques périphériques, éventuellement ad *hominem* (ou *feminam*).

Au mois d'octobre 1996, *L'Humanité* publie un article intitulé *Argent et zyklon B : la revue d'un ministère censure une historienne*[12]. Pourquoi avoir choisi un quotidien, très marqué politiquement, plutôt qu'une revue scientifique ?

La réponse est très simple : depuis 1995, date à laquelle j'ai été privée de fait, dans des conditions loufoques, de tout accès à la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, après la censure d'une critique de l'ouvrage *Les patrons sous l'occupation*, j'ai été exclue des revues scientifiques. J'ai été d'autant plus excédée de la censure d'*Études et Documents*, que, refusé ici, le texte ne paraîtrait nulle part : seule cette revue était susceptible d'accueillir un texte de 180 000 signes, donc plus long qu'un *Que sais-je ?* Je suis donc allée confier mon indignation à Gilles Smadja, qui a fait ce qu'aucun autre journaliste ou historien n'a fait, sans parler des historiens qui boycottent des travaux qui concernent leur spécialité mais osent les commenter. Gilles Smadja a lu l'article que je lui avais remis, entièrement, et il en a tiré deux pages remarquables dans *L'Humanité*, pleines de retenue, ton qui contraste d'ailleurs avec

[11] FERRO M. *L'histoire sous surveillance. Science et conscience de l'histoire*. Paris : Gallimard, 1987, 256 p. Folio histoire n° 19

[12] SMADJA G. Argent et Zyklon B : la revue d'un ministère censure une historienne. *L'Humanité*, 8 octobre 1996, n° 16221, pp. 10-1

celui de mes détracteurs accueillis à trois reprises par *Libération*.

Je ne me pose pas du tout en agneau sacrifié. J'ai simplement subi le sort des gens qui agissent, dans une période funeste au débat, comme si tout fonctionnait normalement. J'ai continué à faire de l'histoire comme mes bons maîtres, dont Pierre Vilar, me l'avaient appris il y a quarante ans, pratique rare, parce qu'antagonique, vu la conjoncture (que j'ai décrite dans *L'histoire contemporaine sous influence*), avec la poursuite d'une « carrière ». J'aime la recherche, la carrière m'indifférait. Les « historiens du consensus » sont très soucieux du bon déroulement de leur carrière, ce qui supposait, dans les trois dernières décennies (correspondant précisément à la mienne), de se conformer à l'idéologie et aux pratiques « occidentales » : soutenir la problématique classique d'une guerre froide imputable aux Soviets, assumer la défense des élites, économiques particulièrement, choix bloquant entre autres toute recherche sérieuse sur la « collaboration », etc. Pour parvenir à un tel résultat, rien ne vaut la dépréciation des sources.

« C'est l'expression d'un désaccord avec la vulgate qui constitue le tabou. »

Tout le monde à l'université connaît ces lois de fonctionnement du milieu, aussi sévères que celles qui président à la bonne tenue en société. Continuer à débusquer et traiter les sources comme on avait coutume de le faire il y a quarante ans revenait à mettre les mains dans le potage, ce qui est exclu si on brigue une carrière honorable. C'est ce qui explique que je n'ai été que très rarement invitée, depuis 25 ans, à un colloque en France, sauf par tel collègue très libre d'esprit, Hubert Bonin, qui d'ailleurs m'a avoué qu'il n'avait pas eu le temps de lire mes pavés (il écrit beaucoup lui-même). Il me critique un peu, parce que ça se fait, dans le milieu, mais il a la nostalgie du vrai débat académique. Or, depuis trente ou quarante ans, il n'y a plus aucun débat en France, au grand regret, notamment, de la grande africaniste Catherine Coquery-Vidrovitch, qui a tenté bon nombre de fois de lever le rideau de fer placé entre la communauté et moi-même, toujours en vain. Elle a même tenté de mobiliser Eric Hobsbawm.

Il n'y a pas dans nos revues universitaires de rubrique comparable à celle des revues anglo-saxonnes où des collègues discutent de thèses et ouvrages, énoncent leurs positions et expriment leurs désaccords. Les colloques ne réunissent que des gens consensuels, d'accord entre eux. Le débat institutionnel est mort, l'exemple du *Bulletin d'histoire moderne et contemporaine* de 2001 en témoigne.

Un rideau de fer a été érigé entre production historique américaine et française sur des sujets tabous et tous le sont, puisque c'est l'expression d'un désaccord avec la vulgate qui constitue le tabou.

Aux États-Unis, l'histoire est réservée à une minuscule minorité complètement isolée, qui n'exerce aucune influence sur la population : l'exercice est donc dépourvu d'enjeu politique. Chez nous, l'histoire a eu un statut politique lourd, un rôle de premier plan, et le conserve comme il y a plusieurs décennies. Quand le parti communiste était à la fois puissant et communiste, l'histoire avait un très fort écho, parce que les intellectuels marxistes avaient un certain droit à la parole historique, et que le parti communiste diffusait, via ses Editions sociales des thèses d'histoire, et prenait, plus généralement, des positions sur l'histoire. Et pas seulement l'histoire contemporaine : Albert Soboul et François Furet se crêpaient le chignon, et ce débat, « populaire », mobilisait la communauté historique et bien au-delà. Ça fait quarante ans que c'est terminé.

Comme j'ai été formée par ces gens là et que je les trouvais excellents, qu'ils m'ont appris mon métier et que je n'avais aucune raison scientifique d'abandonner les principes qu'ils m'avaient enseignés, je me suis fait exclure de fait de partout. Comme j'étais protégée par le statut de la fonction publique, on ne m'a pas virée, mais complètement ostracisée. Anne Simonin, que je croise souvent (elle) aux Archives nationales, qualifie ce traitement de « mort sociale ». Outre mes étudiants, mon intérêt professionnel principal était (et demeure) la recherche.

Des journalistes venaient me voir, sur la collaboration, le Vatican, etc. et m'annonçaient : *« On souhaite votre participation à telle émission »*. Quelques jours après, ils s'étaient fait dire par les autres collègues pressentis : *« C'est elle ou nous »*. Inutile de dire que, le plus souvent, ça a été eux.

Assurer vingt-six années de professorat d'université sans être invitée ne serait-ce qu'à une soutenance de thèse, y compris dans des domaines de compétence réelle, par exemple sur la collaboration économique, définit en effet une certaine « mort sociale ». Je n'ai pratiquement pas suivi de thésard, sauf quelques vaillants passionnés de recherche qui

ne briguent aucune carrière : c'est *comme émérite* que je dirigerai et ferai soutenir des thèses, de doctorants inscrits quelques années avant mon départ. Je n'ai jamais pu le faire en vingt-six années de carrière active : il était bien entendu qu'on venait chez moi apprendre le métier jusqu'à la maîtrise, même jusqu'au Master 2 (depuis la création du Master, le 2 est pratiquement indissociable du 1), mais qu'on ne pouvait raisonnablement rester avec moi au-delà. L'ostracisme a été tel qu'un(e) universitaire assurant vingt-six années de professorat, très actif(ve) du point de vue de la recherche et de la production scientifiques peut n'avoir aucun doctorant et ne participer à aucun jury de thèse (l'étape finale de la soutenance étant définie et contrôlée par le directeur de recherche dudit doctorant). Mon mari m'a toujours fait observer avec bon sens : *« Finalement, remercie-les : ils t'ont rendu service, tu as pu travailler dix fois plus que les autres puisque tu ne passais pas ton été à lire des thèses. »*

Je précise à titre purement informatif que je suis courtoise envers mes collègues et étudiants et pas caractérielle du tout, et vous raconte cela sans aigreur, simplement pour informer vos éventuels lecteurs non universitaires (et ma liste de diffusion, qui comporte nombre d'inscrits de cette catégorie).

Cet article est suivi d'un texte virulent signé par Gilles Smadja et Sonia Combe[13]. Cette dernière, conservatrice et chercheuse à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) y parle de « culture de secret d'État ». Deux expressions nous posent question : « pensée unique » et « secret d'État ». La première nous semble inappropriée, car « relativiste »[14]. La seconde est également problématique, (peut-on penser un État sans secret ?). Qu'en pensez-vous ?

Il ne s'agit pas d'un « secret d'État », mais d'une atmosphère politique et culturelle interdisant de parler de ce qui fâche. C'est pire que Caran d'Ache sur l'affaire Dreyfus : « on n'en parlera pas ». À la différence de la caricature de Caran d'Ache, et pour les raisons qu'on a dites, on n'en parle pas. C'est en effet le règne de la « pensée unique ».

*L'usine Electro-chimie de Villers-Saint-Sépulcre (*circa *1930)*

Le déversoir de l'usine

La revue de presse que nous avons effectuée montre qu'il y a eu finalement assez peu de commentaires sur ce que vous avanciez, à savoir la production de Zyklon B à Villers-Saint-Sépulcre (Oise)[15]. Comment l'expliquez-vous ?

A partir du moment où Nicolas Weil a fait une tentative anticonformiste, il s'est senti obligé de la contrebalancer en soulignant que si je parlais de collaboration (économique notamment) entre les Américains et l'Allemagne nazie, c'est parce que j'étais communiste. Il avait essayé quand même de secouer un peu le cocotier. Les autres ont choisi une autre option : un abonné de *L'Express* m'a écrit pour me signaler qu'il avait demandé à sa revue pourquoi elle n'avait pas traité de ce dossier qui lui semblait important, et qu'on lui avait répondu : *« Cette historienne n'est pas sérieuse. Nous n'avons pas à nous occuper de ses propos dépourvus de toute fiabilité »*. Voilà comment ça

[13] SMADJA G., COMBE S. La pensée unique existe aussi en histoire. *L'Humanité*, 8 octobre 1996, n° 16221, p. 11

[14] HACKING I. *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?* Traduit de l'anglais par Baudoin Jurdant. Paris : La Découverte, 2001, 240 p. Textes à l'appui/Anthropologie des sciences et techniques

[15] DOUIN J.-L., KECHICHIAN P. Le groupe Ugine a-t-il produit du gaz zyklon B durant les années 40 ? *Le Monde*, 9 octobre 1996, n° 16081, p. 30 ; WEIL N., Des entreprises françaises au service de l'Allemagne nazie, *Le Monde*, 11 octobre 1996, n° 16083, p. 15

a fonctionné. Il y en a un qui a saisi la patate chaude pour une unique fois, *Le Monde* m'ayant depuis enterrée ou accablée. Les autres ont répondu aux lecteurs qui leur posaient des questions : *« On n'en parlera pas, parce que cette fille est nulle, hystérique, etc. »*.

L'usine, lors des travaux d'agrandissement de 1942

Le 11 mars 1997, Gilles Smadja *enfonce* le clou en écrivant que la France a produit « des quantités massives de Zyklon B » pour les nazis, dynamitant ainsi le mythe national d'une « France collaborationniste malgré elle ». Il souligne que le 18 août 1944 les services de renseignements alliés ont noté que la production de zyklon B à Villers-Saint-Sépulcre a atteint 37 tonnes pour le seul mois de mai[16]. Un contre-feu est allumé, non par la presse patronale, mais par un quotidien de gauche, *Libération* (*Le Figaro* reste muet)[17]. Quelle analyse cela vous inspire t-il quinze ans plus tard ?

J'en tire la même analyse que du reste. Me concernant, la droite a le plus souvent adopté la ligne consistant à laisser faire le sale boulot par la « gauche américaine ». Jusqu'à la publication d'*Industriels et banquiers sous l'occupation*, il y a eu un consensus en termes de dépréciation et d'attaque. Au tapage contre la « collaboration économique » a succédé un silence de plomb. Quand j'ai soutenu la thèse du complot contre la IIIème République, que je maintiens plus que jamais – j'y ai consacré deux volumes étayés par une masse considérable de sources originales, *Le choix de la défaite* et *De Munich à Vichy*, et les fonds de la Haute Cour de Justice que je consulte depuis deux ans (3 W) alourdissent encore le dossier –, j'ai eu droit à un enterrement de première classe. Plusieurs livres sur la défaite de 1940 sont parus en 2010 : la quasi-totalité fait l'impasse sur ces travaux ; ceux qui les ont mentionnés ont argué que je racontais n'importe quoi, mais en se contredisant volontiers quelques lignes plus loin.

C'est la même tactique que celle qui a présidé à la création en 2002 du groupement de recherche (GDR) n° 2539 du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) « Les entreprises françaises sous l'Occupation », confié, précisément, à Hervé Joly : on combat sa thèse sur la collaboration économique, mais on ne parle pas d'elle.

Dans le quotidien *Libération* du 18 mars, Hervé Joly est abusivement présenté comme historien. Par ailleurs, une photographie est ainsi légendée : *« Chambre à gaz à Dachau. Le zyklon B a été utilisé dans tous les camps de concentration nazis. »* Or, s'il est exact qu'une chambre à gaz fut construite à Dachau, elle n'a a priori pas fonctionné, si ce n'est de façon expérimentale[18].

On sait que les négationnistes (Robert Faurisson, etc.) ont fait commerce de l'hypercritique[19]. Paradoxalement Hervé Joly utilise le même type d'artifices en écrivant : *« (…) l'acide cyanhydrique est un gaz peu stable, qui se transporte difficilement (…) ».* Problème : l'acide cyanhydrique n'a jamais été un gaz, ce que sait tout étudiant en première année de chimie. Que penser du

[16] SMADJA G. La France a produit pour les nazis des quantités massives de Zyklon B. *L'Humanité*, 11 mars 1997, n° 311, pp. 6-7

[17] JOLY H. Zyklon B : la France n'a pas fourni les camps. *Libération*, 18 mars 1997, n° 318, p. 13 ; HAZERA J.-C., DE ROCHEBRUNE R. Zyklon B et collaboration : le sens d'une polémique. *Libération*, 17 avril 1997, n° 417, deuxième édition n° 4948, p. 5

[18] KIMMEL G. *The Concentration Camp Dachau. A Study of the Nazi crimes of violence in Bavaria in NS-time, in* Martin Broszat, Elke Froehlich (ed.). Bayern in der NS-Zeit, tome 2. Munich : R. Oldenburg Press, 1979, p. 391 ; BROSZAT M. Keine Vergassung in Dachau ? *Die Zeit*, 19 août 1960, n° 34, p. 16

[19] VIDAL-NAQUET P. *Les assassins de la mémoire. « Un Eichmann de papier » et autres essais sur le révisionnisme*. Edition révisée et augmentée. Postface de Gisèle Sapiro. Paris : La Découverte, 2005, 227 p. Poche Essais n° 201 ; IGOUNET V. *Histoire du négationnisme en France*. Paris : Editions du Seuil, 2000, 691 p. La librairie du XXe siècle ; FRESCO N. *Fabrication d'un antisémite*. Paris : Editions du Seuil, 1999, 756 p. La librairie du XXe siècle ; BRAYARD F. *Comment l'idée vint à M. Rassinier. Naissance du révisionnisme*. Préface de Pierre Vidal-Naquet, Paris : Arthème Fayard, 1996, 464 p. Pour une histoire du XX^{e} siècle ; WELLERS G., *Les chambres à gaz ont existé. Des documents, des témoignages, des chiffres*, Paris : Gallimard, 1981, 225 p. Témoins/Gallimard

« procès » d'intention qui vous a été mené par des gens qui ont tordu la réalité ?

Oui, Hervé Joly a fait quelques erreurs manifestes. Il est ignare en chimie, moi aussi d'ailleurs, mais au moins, je me renseigne, notamment sur les caractéristiques de l'acide cyanhydrique ou la différence entre l'a*d*sorption et l'a*b*sorption. Il faut quand même dire les choses : Hervé Joly, guidé par des mentors discrets, certains de mes collègues historiens, a commencé à édifier sa carrière « historique » sur cette affaire, qui lui a permis de passer de la sociologie à l'histoire. Que penser du procès d'intention ? Que la « gauche américaine » a décidé de me faire un sort et finalement, du point de vue de la carrière, c'est vrai qu'elle y a réussi. Mais, comme on dit : *scripta manent*. Je relève le défi pour la suite : les lecteurs futurs jugeront.

Ni Jean-Claude Hazera ni Renaud de Rochebrune ne sont historiens. Autrement dit *Libération*, tout en insinuant que vous meniez une instruction à charge, a déplacé la discussion du terrain scientifique au terrain politique, et ce de façon caricaturale (une historienne marxiste et deux représentants du patronat), l'année même où paraissait *Le livre noir du communisme*[20].

C'est simple : il s'agissait d'une vaste opération patronale. *Les patrons sous l'occupation*, dont la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* a censuré ma recension (jugée trop hostile aux journalistes économiques et au grand patronat), a fait l'objet d'un tapage médiatique énorme[21]. Aussi énorme que l'écho d'*Industriels et banquiers sous l'occupation* a été discret et limité. Quant au contexte de la parution du *Livre noir du communisme,* je l'ai décrit dans *L'histoire contemporaine sous influence* : il a été mené une lutte au couteau contre la pensée marxiste où qu'elle se niche, sous la houlette de publicistes comme Courtois, et avec l'aval de la grande majorité de la corporation des historiens. Quand on était marxiste, c'est à dire « radical » au sens défini plus haut, on n'était plus acceptable dans les milieux universitaires. J'ai été universitaire à une époque où je n'aurais jamais dû l'être, et où la plupart des historiens dans mon genre n'ont pas été admis dans l'université.

Le consensus se lézarde un peu, ou va se lézarder parce que la situation générale de crise systémique lui devient défavorable. Les choses commencent à se retourner : quelques éléments en témoignent, que je viens d'évoquer dans un texte figurant sur mon site, *Remarques à Bernard Frédérick sur son texte de L'Humanité Dimanche, 23-29 juin 2011, p. 94-97*.

Rétrospectivement, le coup de théâtre a été la réception des photographies prises clandestinement par l'ingénieur François Copie en 1942 à l'usine Ugine de Villers-Saint-Sépulcre[22]. Comment avez-vous vécu ce moment en découvrant ces photos qui établissaient de façon définitive la véracité de ce que vous avanciez contre vents et marée depuis plusieurs années ?

La découverte des photographies que m'a remises un des fils Copie fait partie des émotions de ma vie de recherche, même si ce n'est pas moi qui les ai trouvées. C'est parce qu'il a été informé par la presse locale, l'affaire ayant fait du bruit dans la région de Villers-Saint-Sépulcre, qu'un des fils de François Copie a pris contact avec moi.

Les ouvriers de l'usine réunis pour écouter un discours du maréchal Pétain

Le plus intéressant est que cette preuve elle-même n'a servi à rien. Il n'y a pas eu de réaction autour de ces documents, la chape de plomb résistant à tout. Quand les responsables de la propagande veulent démontrer quelque chose, ils mettent des photos, mais là, les photos ne comptent plus. Une collègue, qui préparait une thèse sur l'Oise sous l'occupation, Françoise R., habitant la région et consultant les

[20] COURTOIS S. (dir.). *Le livre noir du communisme. Crimes, terreur, répression*. Paris : Robert Laffont, 2000, 923 p. Bouquins

[21] DE ROCHEBRUNE R., HAZERA J.-C*. Les patrons sous l'occupation*. Paris : Odile Jacob, 1995, 874 p. Histoires, hommes, entreprises

[22] GARDE S. Zyklon B : la France a bien fourni les camps nazis. *L'Humanité*, 21 décembre 1999, n° 17215, pp. 8-9

sources départementales, a découvert l'affaire et s'est heurtée à des obstacles. En octobre 1996, juste après la parution des articles de Gilles Smadja et de Nicolas Weil, je l'ai rencontrée aux Archives nationales et elle m'a dit : *« Je l'avais découvert, et en avais parlé à mon directeur de thèse, Michel Margairaz, qui m'a répliqué, formel : "On n'a pas fabriqué de Zyklon B en France" ».*

Des ouvriers de l'usine devant des boîtes de Zyklon b. Une production florissante si on considère le stock derrière eux

A cette date, j'ignore ce qu'elle a fait de sa découverte : étant avec elle l'historien(ne) qui connaissait le mieux l'affaire, je n'ai pas été conviée à la soutenance, Michel Margairaz, professeur à Paris 1, comptant parmi ceux qui ont fait avec le plus d'énergie le vide autour de moi. Je ne sais pas si elle a renoncé ou si elle a traité de la question : alors qu'on était assez liées, par la voie électronique, elle ne m'a jamais proposé de lire sa thèse, et nos relations se sont arrêtées, pas de mon fait, depuis plusieurs années.

« Le directeur d'Ugine, en fuyant à la Libération, a truffé le sol de l'usine de boîtes de Zyklon B. »

Didier Daeninckx, qui a porté un grand intérêt à ce dossier avant de sacrifier à la croisade contre « les rouges-bruns », m'a dit avoir lu dans un journal ou entendu sur FR3, le témoignage suivant : un jeune homme (en 1942) travaillant à Villers-Saint-Sépulcre, envoyé en Allemagne dans le cadre du Service du travail obligatoire, avait atterri dans une usine de l'IG Farben (BASF ou Bayer) et y avait vu des boîtes de Zyklon B d'Ugine. Autrement dit, il avait eu la preuve physique que des boîtes françaises de Zyklon B allaient bien en Allemagne : il n'était évidemment pas exclu qu'elles aillassent ailleurs. Apparemment, le directeur d'Ugine, en fuyant à la Libération, a truffé le sol de l'usine de boîtes de Zyklon B.

En décembre 1999, juste après la parution de votre livre, la polémique rebondit quand Denis Peschanski, historien, membre du CNRS (et accessoirement militant du Parti socialiste), balaye du revers de la main vos conclusions. Fait notable, il ne le fait pas dans une revue scientifique, mais dans un quotidien : *Libération*[23]. Comment avez-vous réagi au fait qu'on ne niait plus la production de Zyklon B, mais qu'on tentait à nouveau déplacer le débat en invoquant Auschwitz, LE symbole de la Shoah ?

C'est à ce moment là que Jean Ziegler, qui avait rédigé la préface d'*Industriels et banquiers français sous l'occupation. La collaboration économique avec le Reich et Vichy* venu à Paris, a rencontré aux éditions du Seuil des gens qui lui ont parlé de la récente (et nouvelle) « opération *Libération* » : ses responsables, Denis Peschanski compris, n'avaient même pas ouvert mon livre et donc, pas vu les photos du Zyklon B « français ». Ils avaient cessé d'affirmer qu'on n'avait pas produit de Zyklon B, et mon collègue me sommait de suivre, dans le train, les boîtes jusqu'à Auschwitz même, sans commenter (et pour cause) le fait que les étiquettes d'un produit fabriqué en France étaient en allemand : pour désinfecter les casernes françaises, comme l'avaient dit Ugine en 1946, et Hervé Joly en 1997, sans doute. Il paraît que les assaillants, après avoir découvert le livre et les photos, avaient été un peu gênés, mais j'attends toujours une mise au point.

Annette Lévy-Willard de *Libération*, toujours présente, comme au premier assaut, a décidé de mener campagne contre moi pour une raison que j'ignore. C'est elle qui m'a demandé en octobre 1996 une disquette contenant mon article censuré en vue de la publication

[23] LEVY-WILLARD A. L'historien Denis Peschanski réfute les allégations d'utilisation de Zyklon B français à Auschwitz. *Libération*, 23 décembre 1999, n° 1223, deuxième édition n° 5785, p. 34

immédiate d'un article dans *Libération* : elle brûlait de savoir ce que j'avais découvert sur le Zyklon B en France. Quinze jours se passent : toujours pas la moindre ligne. Je l'ai appelée et elle m'a raconté une histoire à dormir debout, à savoir que la disquette que je lui avais confiée avait été « avalée » (si, si) par l'ordinateur de son mari.

J'ai compris un an plus tard ce qui s'était passé, grâce à la sagacité du mien. La journaliste avait envoyé la disquette à Paxton, qui ne m'en avait pas avisée et avait donc pris la responsabilité de lire en fraude un texte inédit, sans l'aval de son auteur : il y avait réagi par une attaque au vitriol sur le caractère fantaisiste de « l'hypothèse de Mme Lacroix-Riz sur la production de Zyklon B en France », parue dans *Libération* le 18 mars 1997. Entre autres erreurs ou contrevérités, Paxton prétendait que je n'avais fait aucune recherche « dans les archives allemandes ». Or mon article paraissait en mars 1997 dans la *Revue d'histoire de la Shoah* avec un « chapeau » relatif aux sources allemandes découvertes depuis octobre 1996, provenant du fonds AJ 40, dit « Archives du Majestic », archives de l'administration militaire allemande en France (*Militärbefehlshaber in Frankreich*). Ces sources nouvellement consultées confirmaient formellement « l'hypothèse de Mme Lacroix-Riz sur la production de Zyklon B en France », dans le cadre d'une « société mixte » Ugine-Degesch (filiale de Degussa, société elle-même rattachée à l'IG Farben). Mon mari m'a dit : *« Cette interview de Paxton ne peut pas avoir été accordée après lecture du texte qui vient de paraître. Elle est forcément antérieure ».*

J'ai donc téléphoné à Paxton qui, piteux comme un gamin, m'a avoué qu'Annette Lévy-Willard de *Libération* lui avait envoyé la disquette en octobre 1996, et qu'il avait après lecture émis ce commentaire, que la journaliste avait transformé en interview recueilli[e] par elle-même en mars 1997. Beau cas d'école de double malhonnêteté historique et journalistique.

Quinze ans après cette polémique, quelles sont selon vous les pistes à creuser quant à la production de Zyklon B en France, sachant que l'usine a mis la clef sous la porte et qu'il existe des garde-fous législatifs qui empêchent de fouiller « là où il ne faut pas » ?

Je n'en sais rien. Mon mari m'a dit que j'aurais pu essayer de fouiller encore, mais je n'avais pas l'intention de passer ma vie à travailler sur la fabrication du Zyklon B en France par une entreprise « V. Betrieb » puis « S. Betrieb », appartenant pour 50% à du capital allemand et travaillant exclusivement pour l'économie de guerre allemande.
En vue de la livraison au Reich, la production avait connu une croissance exponentielle depuis le bombardement de l'usine de Zyklon B de Dessau (en Allemagne). Ces gens ont tout vendu aux Allemands, des sacs à main aux chars, sans oublier du Zyklon B franco-allemand. Il suffit de lire *Industriels et banquiers sous l'occupation* pour être délesté de tout doute.

La chambre à gaz du camp de Majdanek en Pologne. En bleu, les résidus de la complexion d'ions cyanure avec les métaux lourds

Pour aller plus loin sur la production de Zyklon B, un site : http://www.phdn.org/ Nous conseillons tout particulièrement à nos lecteurs les pages consacrées à Fred Leuchter, négationniste et sujet principal du film réalisé par Errol Morris en 1999 (la vidéo est disponible en streaming sur You Tube à cette adresse : http://www.youtube.com/watch?v=egj_ZN9qK1Y).

Bibliophilie

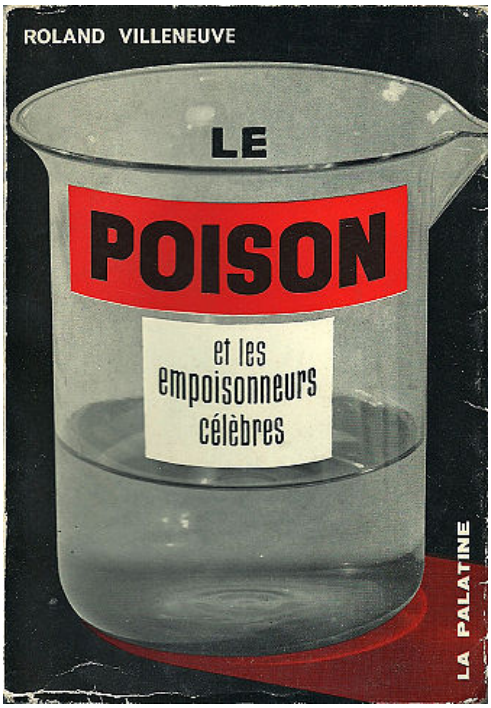

VILLENEUVE R.
Le poison et les empoisonneurs célèbres.
Paris-Genève :
Editions La Palatine, 1960, 317 p.

Gageons que l'ouvrage que nous chroniquons ici pour inaugurer cette nouvelle rubrique a été boudé, voire regardé avec condescendance et mépris par les universitaires lors de sa parution en 1960. Rien en effet ne laisse supposer qu'il puisse s'agir d'un livre présentant un intérêt quelconque pour la recherche. L'éditeur était spécialisé dans les âneries néo-évhéméristes. Quant à l'auteur, Roland Villeneuve, les thèmes qu'il chérit (chérissait ?) sont racoleurs au possible. Du sensationnel en lieu et place de l'analyse.

Pourtant, cet ouvrage desservi par un titre racoleur mérite d'être redécouvert, tant il est riche en détails, d'autant que sa lecture est très plaisante (Roland Villeneuve a la plume facile). L'auteur ne s'est nullement contenté d'empiler des faits divers sordides en consultant les annales judiciaires, mais retrace une véritable histoire de l'assassinat par le poison à travers les siècles.

La table des matières comprend : LE MONDE ANTIQUE (L'Orient et l'Egypte – La Grèce – Le poison à Rome), LE MOYEN AGE (Les Mérovingiens – Sorciers, Juifs et Lépreux – Essais et contrepoisons – Autour de la guerre de Cent ans), LA RENAISSANCE (Les Borgia – La Cour des Valois – Médecins et apothicaires), LE GRAND SIECLE (La mort de Madame – L'affaire de Ganges – La Brinvilliers – La Chambre Ardente), le siècle des lumières (La succession de Louis XIV – Le poison sur les trônes – De quelques affaires criminelles – Les connaissances toxicologiques aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles), LE XX^{e} SIECLE (L'Arsenic – la nicotine – La morphine – La strychnine – La digitaline – Le suc de Vedegambe), L'EPOQUE CONTEMPORAINE (Les empoisonnements collectifs – Phosphore, thallium, insecticides – Le Cyanure – Virus et bacilles – Médicaments et stupéfiants – L'Arsenic – Conclusion).

On trouvera en annexe une lettre de Marie Lafarge adressée à Orfila le 15 août 1846 (Cf. le n° 1 de *Mithridate*).

Bibliophilie

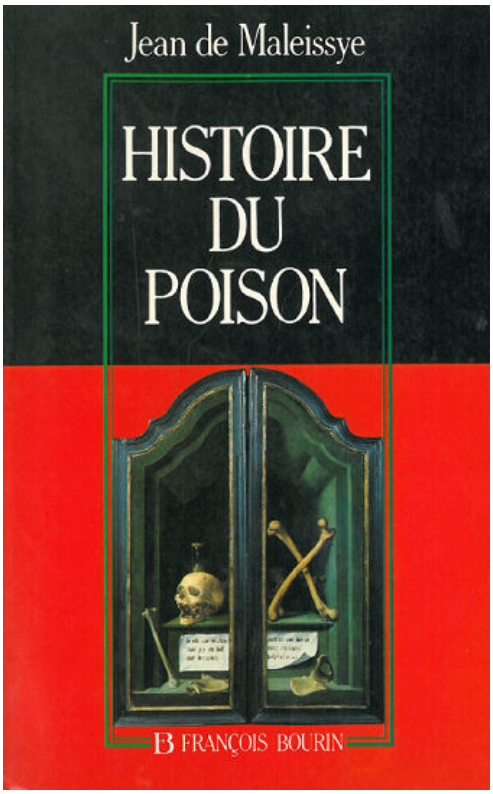

DE MALEISSYE J.
Histoire
du poison.
Paris : Editions François Bourin,
1991, 415 p.

Ce livre ne doit pas être confondu avec l'ouvrage éponyme que vient de publier Joël Levy chez L'Express-Roularta et sur lequel nous reviendrons dans le prochain numéro de *Mithridate – Bulletin d'histoire des poisons*.

Autant le confesser : nous savons bien peu de choses sur Jean Tardieu de Maleissye, auteur de cet ouvrage publié en 1991 chez François Bourin.

Physicien, il a notamment signé quelques articles dans la revue *Clartés* : *Les céramiques de haute technologie* (*Clartés* n° 2, avril 1987) et *L'industrie des matières plastiques* (*Clartés* n° 4, octobre 1988).

Il fut un temps où son nom renvoyait à un blog hébergé par ifrance, mais il a disparu…

La quatrième de couverture donne le ton : *« Depuis l'origine des temps, le poison, secret par nature, hante les sociétés, s'abrite dans les maisons, se cache dans les armoires, s'enfouit au cœur des nourritures et peuple les mauvais rêves. Etrange subversion, parfois il lui arrive de se muer en accusateur public au cours de monstrueuses ordalies. A l'occasion foudroyant, il sait aussi opérer si lentement qu'il devient insoupçonnable.*

Au XIXe siècle cependant, ses jours semblent comptés. On peut le détecter. Pire encore, les progrès thérapeutiques risquent de l'éliminer. Mais sa métamorphose est en cours : individuel jusque-là, le poison se fait collectif et l'industrie nouvelle remplace l'apothicaire de jadis. Le poison est produit par millions de tonnes : sur les champs de bataille apparaît l'arme chimique.

De la plus haute Antiquité jusqu'à nos guerres modernes, des rituels magiques au froid rationalisme de l'extermination, Jean de Maleyssie, docteur ès sciences physiques, explore dans tous ses détails l'histoire de l'étrange relation qui, depuis toujours, lie le poison à l'homme. »

Tout au long des 415 pages d'*Histoire du poison*, le lecteur est invité à porter un regard anthropologique sur cet objet d'étude protéiforme qu'est le poison.

L'ouvrage, très dense, s'achève sur une réflexion très actuelle quant au devenir écologique de la planète.

THE METH EPIDEMIC DVD

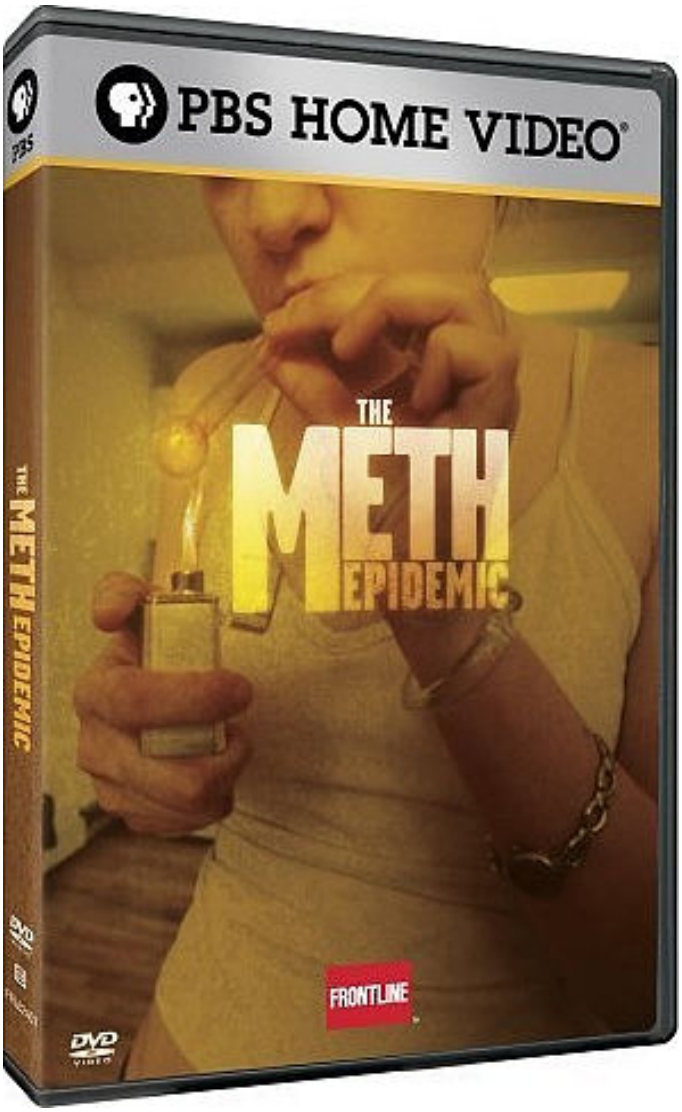

Speed. Meth. Glass. On the street, methamphetamine has many names. What started as a fad among West Coast motorcycle gangs in the 1970s has spread across the United States, and despite lawmakers' calls for action, the drug is now more potent, and more destructive, than at any time in the past decade. In *The Meth Epidemic*, FRONTLINE, in association with *The Oregonian*, investigates the meth rampage in America: the appalling impact on individuals, families and communities, and the difficulty of controlling an essential ingredient in meth—ephedrine and pseudoephedrine—sold legally in over-the-counter cold remedies.

In Congress, a bipartisan coalition has called for international controls on ephedrine and pseudoephedrine, either of which is essential for making meth. Many states have forced cold medicines containing these ingredients off retail shelves and behind the pharmacy counter -- a move that may become a national requirement.

Methamphetamine abuse started in California and Oregon but spread rapidly into the Midwest. Now the drug has reached the East Coast. "Meth has made a steady march across the United States," says Steve Suo, a reporter for Portland's *The Oregonian* who has followed meth from the beginning. "Right now you have Mexican methamphetamine flooding in through Atlanta, and from there [it] fans out both south and north." The discovery of meth labs in states from Maine to Florida foreshadows a new crisis on the East Coast: "They can expect to see increased car theft, increased identity theft… domestic violence, child neglect, drug overdoses and just a lot of mayhem," says Suo. Indeed, statistics show that meth can trigger a surge in other crimes: In Oregon, a staggering 85 percent of property crime, as well as a majority of muggings, car thefts and identity thefts, have been linked to the drug.

Meth's destructive power comes from its impact on the user's brain. "Dopamine is the brain's primary pleasure chemical," says UCLA professor and meth expert Dr. Richard Rawson. "If you take a hit on a pipe or an injection of methamphetamine, you get an increase from zero to about 1,250 units. … This produces an extreme peak of euphoria that people describe as something like they've never experienced." Researchers have found that meth creates this high by destroying the very part of the brain that generates dopamine, which makes them unable to feel pleasure from anything except more meth. "It actually changes how the brain operates," Rawson continues. "It's a wonder anyone ever gets off meth." According to the World Health Organization, meth abuse worldwide is worse than that of cocaine and heroin combined.

"The Meth Epidemic" tells the story of two potential solutions to the crisis and examines why neither was fully tried. In the mid-80s, the U.S. Drug Enforcement Administration first proposed controlling the retail sale of ephedrine and pseudoephedrine in cold medicines by having customers register at the counter and limiting how much they could buy. Pharmaceutical companies, however, resisted the DEA's plan. Allan Rexinger, a lobbyist for the pharmaceutical industry, felt the DEA was overreacting and unfairly punishing a legitimate business: "They have a different way of thinking. DEA agents carry guns; DEA agents are killed in the jungles of South America. But when you're working in Congress, you don't need to carry a gun. We felt like we were being treated just like a Colombian drug lord." Meanwhile, Gene Haislip, a former deputy administrator at the DEA, says: "They live in the business community, where the name of the game is to make money and sell

product. They're highly skilled, very well organized and very well funded, and they can be quite formidable." Faced with a choice, the White House and Congress ultimately exempted cold medication from the regulatory proposals.

The second DEA approach was to regulate the source of the ingredients. Ephedrine and pseudoephedrine are highly sophisticated chemicals that can only be produced in a handful of huge, legal laboratories worldwide, thus making them potentially easy to track. But with Washington's primary focus on cocaine and heroin, meth took a bureaucratic back seat.

The government's focus shifted after 1994, when a customs agent inadvertently discovered a large, illicit shipment of ephedrine on a plane traveling from India to Mexico. During an 18-month period in the early 1990s, a Mexican drug cartel had purchased 170 tons of ephedrine from Indian manufacturers and smuggled it into the United States, where it was turned into as much as 2 billion hits of meth. This accidental find was a hopeful moment in the history of the meth epidemic, and efforts to cut off the drug lords' supply escalated. Once U.S. authorities asked the manufacturers to cease exports to the Mexican cartel, the chemicals became more expensive, and the purity of meth on America's streets started to plunge—along with addiction rates. "We at Krebs Biochemicals would have been happy if the DEA or other American authorities had told us, 'You can deal with these guys, they're OK, but don't deal with these guys,'" says Dr. R.T. Ravi, an administrator at the company. "We would rather that our product did not fall into the wrong hands."

Soon, however, the cartel would be back in business. Cold medicines remained unregulated for years, and the cartel took advantage of the situation, scooping up pills by the tens of thousands, even punching them out of their packets and distilling the ephedrine and pseudoephedrine in them to make meth. Today, the number of meth addicts is skyrocketing: With 1.4 million users in the U.S. alone and millions more around the world, the United Nations calls meth the most abused hard drug on earth.

In our updated May 2011 film, FRONTLINE continues its investigation, this time focusing on how new policies in the U.S. and Mexico have changed the cooking process in America—from the stockpiling of cold medicines by "super smurfs" to a new and dangerous method of meth-making called "shake and bake." In addition, after our original broadcast, Oregon passed new legislation to make pseudoephedrine prescription-only. State officials say the measure has all but eradicated meth abuse there. Are other states poised to follow suit?

Nous diffusons les onze numéros de la revue californienne

Psychedelic Review

juin 1963 - hiver 1971

Exceptionnelle tant par la qualité de ses articles médicaux que sociologiques sur les usages du diéthylamide de l'acide lysergique (LSD), cette revue culte est désormais disponible gratuitement en fac-similé au format PDF.

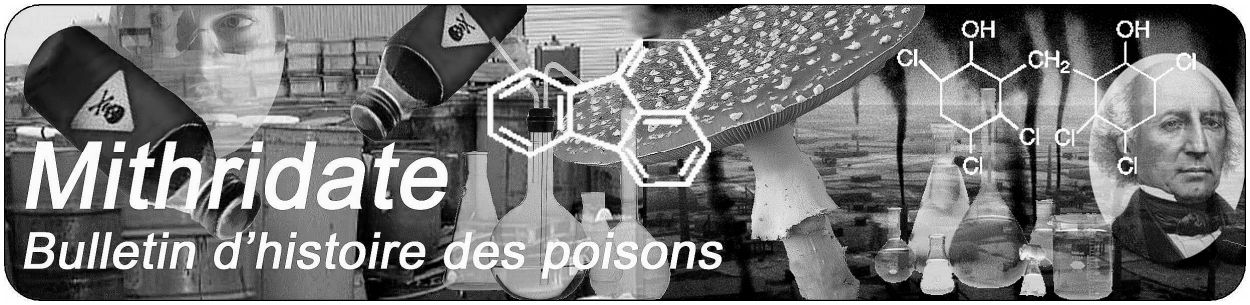

L'affaire des empoisonneurs

Jean-Michel BERGOUNIOU

Sophie Virlouvet de la revue ***Gavroche*** nous a fort aimablement autorisés à reproduire un article publié il y a dix ans déjà sur l'affaire des empoisonneurs du Tonkin en 1908. Qu'elle en soit remerciée. Signalons par ailleurs que cet épisode de l'histoire coloniale indochinoise servira de trame à deux livres à paraître en 2012 dans la collection Noire Histoire de Tourisme Média Editions avec pour héros le maréchal des logis Héli Auguste Thirion. Dans la mesure du possible, nous avons gardé la graphie originale des patronymes avec leurs signes diacritiques.

A LA SOUPE !

Tout semble calme en fin de journée dans les quartiers du régiment d'artillerie, au cœur de la forteresse de Hanoï. Le clairon vient de sonner la soupe et les hommes gagnent tranquillement qui la pension des adjudants et des maréchaux des logis chefs, qui la popote des maréchaux des logis et fourriers, qui enfin l'ordinaire de la troupe.

Les menus sont évidemment différents selon les grades. Les adjudants après une soupe aux pommes de terre, auront du veau en ragoût, des haricots au jus, du poulet rôti. L'ordinaire de la troupe est composé de soupe grasse, de bœuf aux carottes, de macédoine de légumes, de poisson au gratin, de veau rôti.

Arrêtons-nous plus particulièrement sur le menu de la popote des Maréchaux des Logis (pour simplifier, ils seront appelés margis) et des fourriers.

Une soupe grasse suivie d'un bouilli aux légumes, puis de canard aux navets, des pommes de terre sautées, des tomates farcies, du veau rôti et enfin en dessert des bananes[24]. Traditionnellement, l'intendance se fournit au marché, le bœuf et le veau sont achetés à la boucherie Loisy. Et comme à l'habitude la totalité des aliments semble fraîche au moment des achats.

Les cuisines sont séparées en fonction des grades. La cuisine des adjudants est préparée par un cuisinier indigène sous la surveillance d'un chef de popote, celle des margis par un canonnier indigène sous le contrôle d'un cuisinier européen et du margis chef de popote[25].

Les cuisines de la troupe sont au nombre de deux, elles sont accolées. Les repas sont préparés par un cuisinier et un aide indigène sous la surveillance d'un canonnier européen affecté à chaque local et sous la très haute surveillance du brigadier d'ordinaire.

Les cuisines sont éloignées des pensions, popotes et ordinaires d'environ une cinquantaine de mètres. Les plats sont amenés par des canonniers indigènes ou des boys.

Pour les sous-officiers, le vin et servi en bouteille cachetée. Pour la troupe, le vin est touché chaque jour aux subsistances et les boys le mettent en bouteille et le portent au réfectoire. Le café et le thé sont préparés par des européens.

Donc le régiment s'apprête à passer à table.

Le repas se déroule bien, sans appréciations spéciales. En fin de soirée, les premiers signes de malaises apparaissent chez les margis. Certains même délirent. Le service de santé est immédiatement informé. Indigestion, mauvaise qualité des produits ? Empoisonnement ? Rien en ce 27 juin au soir ne permet d'avancer une hypothèse. Seule constatation, les hommes qui ont mangé à la petite soupe (prisonniers t hommes de garde) ne sont pas malades.

L'adjudant Lamotte écrit le 28 juin : *« un cas d'empoisonnement général s'est produit au régiment dans la soirée du 27 courant à la suite*

[24] Réponses au questionnaire contenu dans la note de service n° 6335 du général commandant supérieur en date du 28 juin 1908

[25] *Ibid.*

d'ingestion d'aliments préparés de façon plus ou moins suspecte. Certains bruits qui courent ayant éveillé ma méfiance, les soupçons se portèrent immédiatement sur tous les indigènes (tant Linhs que civils) employés de près ou de loin au service des cuisines. Il était trop tard dans la soirée du 27 pour me permettre de faire l'enquête nécessaire, qui aurait pu préciser davantage mes soupçons. » (Correspondance du lieutenant Lamotte au lieutenant colonel commandant le régime).

UN PEU D'HSTOIRE

Napoléon III, par goût ? Par gloriole ? Pour affirmer son prestige personnel ? Ou peut-être tout simplement soutenir les missions catholiques se lance, sans trop de réflexions, dans une politique d'interventions outre-mer qui génère une politique d'expansion. La péninsule indochinoise n'échappe à cette règle.

L'empereur d'Annam, Minh Mạng, fils de Gia Long (Nguyễn Phúc Ánh) persécute les chrétiens favorables à la pénétration française. Ils se soulèvent en Cochinchine, contre ces persécutions, à partir de 1833 et demandent l'aide des pays européens. En 1848, Tự Đức accède à son tour au trône et accentue les persécutions. La France décide alors d'intervenir militairement.

Contraint et forcé, Tự Đức se résout à signer en 1862 à Hué le traité cédant à la France les trois provinces du Nam Kỳ (Basse Cochinchine). Le nombre des explorateurs se multiplie, le Mékong est exploré par Doudart de Lagrée, Jean Dupuis remonte le fleuve rouge avec 400 chinois armés de fusils Chassepot. Au retour, bloquée par les Vietnamiens, la France intervient et Francis Garnier libère le passage avec un aviso et 50 soldats. Hanoï est prise une première fois. Mais peu de temps après, Garnier et Balny sont tués par les Pavillons noirs qui compromettent encore une fois le commerce français dans la région et occupent de fait le Tonkin suite à son évacuation par la France (Traité de Saigon le 15 mars 1874)[26].

La province d'Annam vassale de la Chine hésite entre la France et son suzerain. L'empereur laisse faire les Pavillons noirs. Le commandant Rivière (trois canonnières, 580 Français, 25 tirailleurs annamites), reprend Hanoï et rétablit l'ordre. Mais il est tué avec 29 hommes lors d'une sortie au Pont-de-papier le 19 mai 1883.

Une escadre forte de 4000 hommes aux ordres de l'amiral Courbet bombarde Hué et reconquiert le Tonkin. Les traités de Hué et Tientsin règlent de façon provisoire le sort de l'Annam et du Tonkin et les relations françaises avec la Chine. Cependant l'impératrice Tseu-Hi refuse de reconnaître le traité et suite à plusieurs affrontements, l'état de guerre avec la Chine est reconnu. L'action de la marine se trouve un moment limité par le manque de charbon et le refus des Britanniques de mettre à notre disposition leurs stocks.

Finalement Courbet attaque Formose et détruit la flotte chinoise devant Fou-Tchéou. Les évènements de Lang Son malgré la défaite des troupes chinoises poussèrent Clémenceau et les anticolonialistes à profiter de leur avantage. Ferry démissionne, bien que la Chine accepte de signer le second traité de Tientsin qui confirme les positions françaises sur l'Indochine de l'est.

Le Vietnam est connu à l'époque pour ses fumeries d'opium (le tiers des ressources de la colonie !) et pour son administration traditionnelle aux mains des mandarins. Archaïsme tribal, corruption, avantages, les lettrés voient avec l'arrivée du colonisateur leur échapper leurs sources de revenus et leur pouvoir. Des troupes armées, les Pavillons noirs, écument terre et mer et contrôlent des régions entières.

Des révoltes sporadiques éclatent en Annam menées par Tường et Thuyết (les deux mandarins régents). Au Tonkin, entre Delta et frontière chinoise, les troupes françaises s'épuisent à courir après un ennemi invisible et insaisissable : Đề Thám.

Gallieni et les administrateurs des territoires militaires appliquent la politique de la « tâche d'huile » basée sur la mise en place de postes militaires, la pacification de la zone et la mise en place de nouveaux postes en avant des premiers. La victoire japonaise sur les Russes en 1905 prouve que des asiatiques formés aux techniques modernes peuvent rivaliser avec les européens. Quelques Annamites partent donc au Japon où ils commencent par écrire pamphlets et poèmes…et d'où ils jettent des idées au vent : rébellion, révolte…quand éclatent des troubles en Annam réclamant la diminution et la suppression des impôts.

Au Tonkin, le Đề Thám suite à des revers militaires et à une nouvelle stratégie politique, fait sa première soumission.

Globalement, la paix règne jusqu'en 1905, date à laquelle une nouvelle révolte éclate.

●

[26] Ils donneront tous les deux leur nom à des bâtiments de la marine nationale.

LETTRE ANONYME ET DENONCIATION

Huit jours avant les empoisonnements, le général commandant l'artillerie avait reçu une lettre anonyme.

Le Datura (*Datura stramonium* ou *Datura metel*) appartient à la famille des solanacées. Son ingestion provoque des intoxications. Dans certains pays, les fleurs et les graines sont utilisées pour leurs propriétés hallucinogènes. Ses alcaloïdes ont des effets semblables à ceux de l'atropine. La symptomatologie est dominée par des signes neurologiques, de la fièvre, de la tachycardie, une grande soif et la sécheresse de la bouche.

Les personnes ayant ingéré du Datura présentent des troubles du comportement, délirent ou ont des hallucinations. Dans tous les cas une confusion mentale. Le datura agit aussi sur la vue.

Les conséquences de l'ingestion peuvent être mortelles.

« Aujourd'hui, presque tous les habitants dont la plupart des employés et des militaires indigènes sont d'avis pour la révolution et voici le tracé de leur plan :

Dans les postes de milice, les miliciens attaquent les gardes principaux, les résidents de France et leur personnel européen. Aux tirailleurs, les soldats indigènes, au lieu de combattre les révoltés paysans, tirent sur les soldats d'infanterie (…) ainsi les maréchaux des logis Duong-Van Bé (n° mle 1585) et Nguyen-Tri Bihn, (n° mle 16) sont les chefs de la révolution pour les militaires. Ils sont en correspondance avec Monsieur le Dé-Tham. »

L'auteur continue en indiquant que le 13 juin au cours d'une réunion dans la compagnie, ils ordonnaient aux canonniers indigènes de mettre leurs jambières rouges (signe de reconnaissance et de ralliement) en attendant le signal des révoltés civils. Le plan est simple : tuer tous les européens et s'emparer du dépôt d'armes. De même, dans l'artillerie, un canonnier indigène, Nguyễn Đắc Ngo (numéro de matricule 643) de la 14ème batterie pousse les canonniers à se révolter.

L'attaque des civils en ce 13 juin est reportée, les artilleurs enlèvent leurs jambières, mais qu'importe, *« nous attaquerons la prochaine fois les Européens dans leur sommeil ou pendant leur absence du quartier. »*

L'auteur (ou peut-être les auteurs ?) de la lettre anonyme justifie sa lettre par le fait qu'il est trop engagé vis-à-vis des Français pour espérer ne pas subir de vengeance de la part des rebelles.

Pour le dénonciateur, *« les excitations sont venues à leur plus haut degré, parce que les prétendants à la révolution viennent d'apprendre les dégâts qui se sont produits à la frontière du Yun-Nam sur la frontière du Tonkin. Pendant que les réformistes chinois entrent au Tonkin, les Tonkinois commencent leurs attaques. »*

Par ailleurs, le 24 juin, le lieutenant Delmond-Bebet rend compte du comportement étrange d'un maréchal des logis indigène, Nguyễn Tri Bihn de la 6ème compagnie d'ouvriers, et d'un brigadier du 4ème d'artillerie (Dương Văn Bé, matricule 1585). A peine entrés dans une blanchisserie, informés par une femme de la présence d'un officier européen à proximité, les deux hommes repartent en pousse immédiatement. Le lieutenant suppose que cette blanchisserie est un centre de propagande, car une grande partie des canonniers indigènes du 4ème vient y faire laver son linge.

OU IL FAUT SE MEFIER DE LA SAUCE

Dans l'après-midi du 27 juin, le cuisinier des adjudants témoigne : *« Vers six heures du soir, le cuisinier des brigadiers et des canonniers, vient le trouver avec un plat de sauce qui, prétendait-il, devait donner aux aliments un goût excellent et lui proposant d'en mettre dans les plats qu'il préparait, notre cuisinier refusa, disant que sa sauce était préparée déjà, il le remerciait de sa bonne grâce ».* Il n'y aura pas de sauce dans leurs plats.

Le cuisinier des margis interrogé lui aussi déclare : *« Ayant eu m'absenter de la cuisine*

vers 5 heures du soir, pour une revue d'armes, il aurait trouvé à son retour, le cuisinier des brigadiers et canonniers dans la cuisine des margis et fourriers. L'ayant interrogé sur sa présence, celui-ci aurait répondu qu'il venait lui demander un peu de bouillon pour le brigadier d'ordinaire indisposé ; le cuisinier des margis et fourriers aurait refusé de lui donner le bouillon ; alors le cuisinier des brigadiers et canonniers passant outre, aurait plongé un petit pot qu'il tenait à la main dans la marmite à bouillon et se serait servi quand même. » L'adjudant Lamotte dans son rapport juge son écrit un peu suspect.

Le cafetier confirme que le cuisinier des brigadiers est arrivé tenant un petit pot entre les mains. Dans le pot, un liquide de couleur café, soit disant une sauce. Le cuisinier des margis aurait refusé. Passant outre ce refus, il aurait versé le contenu dans la soupe et dans le canard aux navets.

Le marmiton quant à lui affirme avoir vu le cuisinier vers trois heures et confirme les dires du cafetier.

L'adjudant Lamotte constate ainsi que les garçons de table et les boys qui mangent les restes des aliments s'en sont abstenus (trois canonniers indigènes et deux marmitons). Le seul qui en ait mangé a ressenti les mêmes symptômes que les sous-officiers. Le cuisinier des adjudants qui a mangé du canard aux navets a également été trouvé malade.

Le lendemain, au rapport, le cuisinier des hommes de troupe est absent et supposé en fuite (Nguyễn Văn Ngọc).

Les soupçons, outre le fugitif, portent sur Nguyễn Văn Thực (matricule 1875), Nguyễn Văn Vĩnh (marmiton), Hoàng Văn Hải (cafetier).

Le 3 juillet, dans son rapport aux ministres de la guerre et des colonies, le général Piel déclare que vers huit heures du soir, dans la soirée du 27 juin, le commandant Grimaud était prévenu par l'intermédiaire de la mission catholique qu'un coup de main serait tenté le soir même.

Dans le même temps, le résident supérieur informe le général de rassemblements suspects aux abords de la ville. Des mesures sont immédiatement prises et devant l'activité déployée dans la citadelle, les insurgés se replient.

Aucun adjudant n'a été malade du fait que l'auteur de la tentative d'empoisonnement n'a pu mêler du poison aux aliments. Que serait-il arrivé s'il avait réussi à verser son poison dans les plats ?

Sur les 24 margis ou fourriers présents le soir, seuls 2 n'ont pas été malades : le margis de garde à la poudrière qui avait mangé une heure avant ses camarades, et un margis qui n'a pas mangé de soupe.

Au 3 juillet, *« grâce au dévouement des officiers du corps de Santé et à l'influence d'un traitement énergique, les hommes malades furent rapidement hors de danger, et qu'à l'heure actuelle tous sont en bonne santé. »* Il semblerait que le poison utilisé ait été une potion fabriquée à base de datura, une solanacée encore appelé trompette du jugement et dont les feuilles sont reconnues pour être un poison et un puissant narcotique.

Pour le général Piel, *« il semble bien ressortir très nettement qu'il y eût attentat criminel, une instruction est d'ailleurs ouverte dont il y a lieu d'attendre le résultat. Mais déjà si l'on rapproche les évènements signalés ci-dessus des graves soupçons qui pesaient depuis plusieurs jours déjà sur certains militaires indigènes de la garnison de Hanoï, on est amené naturellement à penser que ces militaires ne sont pas étrangers à l'attentat dirigé contre nos soldats européens. »* Le général continue en confirmant qu'il a donné l'ordre d'arrêter les individus incriminés et de les traduire devant la commission criminelle.

L'HISTOIRE EN CARTES POSTALES

En Annam et au Tonkin, les juridictions indigènes subsistent et *« c'est seulement dans certains cas déterminés que les indigènes et assimilés sont justiciables des tribunaux français. »* Des restrictions sont apportées dans le traité de 1874 puis dans celui de 1881. En 1888, des magistrats de carrière ouvrent des tribunaux à Hải Phòng et Hà Nội. Dès lors la justice française empiète sur le domaine de la justice indigène. Le résident supérieur récupère les pouvoirs donnés par le roi d'Annam au Kính lọc en cas d'appel et une chambre d'appel est créée en 1905 composée de trois magistrats français et de deux mandarins.

En l'espèce, vu le type de condamnation infligée, c'est la justice indigène qui s'applique. Justice militaire rendue par la justice traditionnelle (à la sauce française), les dossiers du procès sont à retrouver pour étudier les systèmes de défense des accusés, le réquisitoire de la justice indigène. Aujourd'hui nous n'en avons que le résultat : les accusés sont condamnés et exécutés. Combien de personnes ont-elles été inculpées ? Quelles furent les condamnations ? Ces points restent encore à éclaircir.

Bien avant Paris Match, les photographes et les journalistes savaient utiliser le choc des photos. La série de cartes postales dont nous présentons quelques exemples en est

la preuve. Nous pouvons ainsi assister au déroulement des évènements depuis l'arrestation.

Une carte postale montre les « criminels inculpés dans le complot des empoisonneurs à la barre de justice dans la prison » (photo 1).

3034. TONKIN — Criminels inculpés dans le complot des Empoisonneurs (Juillet 1908) à la barre de Justice, dans la prison
INDO-CHINE
R F
5c

« Criminels inculpés dans le complot des Empoisonneurs (Juillet 1908) à la barre de Justice, dans la prison »

On y voit une douzaine d'hommes, la tête prise dans des cangues, les pieds passés dans les trous d'une planche de bois, l'air résigné. Attente du jugement ? Attente de la sentence ? Le jugement est très rapide car dès le 8 juillet les premières condamnations sont mises en œuvre. Quelles sont-elles ? Qui fut condamné ?

Les seules certitudes en la matière sont fournies par les séries de cartes postales éditées en juillet et août 1908.

Nous disposons pour l'exécution du 8 juillet d'une carte présentant les têtes coupées de trois des « empoisonneurs » du 27 juin.

17. TONKIN - Hanoï — Têtes des artilleurs indigènes, empoisonneurs exécutés le 8 Juillet 1908, selon la loi Annamite
INDO-CHINE
R F
10

« Têtes des artilleurs indigènes, empoisonneurs exécutés le 8 juillet 1908, selon la loi Annamite »

Il s'agit du Caï 40, du Doï 16 (Nguyễn Tri Bihn) et du Doï 1585 (Dương Văn Bé). Il faut dissocier, à mon avis, les empoisonneurs (cuisiniers et marmitons) des agitateurs militaires. Cette première vague d'exécutions concerne les militaires qui ont incité leurs camarades à la révolte, ceux que j'appellerai « les jambières rouges ».

En ce qui concerne la série du 6 août, nous disposons de beaucoup plus d'éléments. Les deux premières cartes postales sont (très certainement) annotées de la main d'un témoin oculaire. Le protocole en place semble être le protocole traditionnel indigène puisque les condamnés seront décapités au sabre selon les traditions des royaumes de Chine et d'Annam. On peut supposer que des militaires français dans la même situation auraient été fusillés.

La carte 1 représente « le cuisinier empoisonneur Haï-Ben et le brigadier Caï 643 sortant de la prison pour aller au supplice ».

2.— Le Cuisinier empoisonneur HAI-HIEN et le brigadier Caï 643 sortent de la prison pour aller au supplice.
R. BONAL, Photo-Editeur.— Hanoï

« Le cuisinier empoisonneur HAI-HIEN et le brigadier Caï 643 sortent de la prison pour aller au supplice »

Le scripteur anonyme rajoute sur la carte des noms : Nguyễn Đức brigadier, Vu Van Thuân marmiton, Nguyễn Văn Truyền dit Haï-Hien cuisinier. Le cortège se dirige vers une vaste plaine où doit avoir lieu la sentence (champs de tir ? terrain en manœuvre ?).

Sur le cliché 2, « les condamnés sont attachés aux piquets ».

« Les condamnés sont attachés aux piquets »

La mention des noms est à nouveau reportée au-dessus de chacun des hommes à genoux. Au premier plan se trouve Haï-Hien. Les porteurs de sentence accompagnent le cortège. Sur des affiches, en caractères chinois,

les faits reprochés et les sentences sont inscrits. Ces panneaux sont plantés devant les hommes agenouillés afin qu'ils puissent une dernière fois voir les raisons de leur peine.

« Pendant la lecture de la sentence»

Ces panneaux escorteront ensuite les corps et seront plantés sur les tombes. Personne ainsi ne pourra ignorer les raisons de l'exécution. Que ceci serve d'exemple ! Une fois les panneaux mis en place, les sentences sont lues et les suppliciés sont livrés aux bourreaux.

Le cliché 4 est « l'instant de la décollation ».

« L'instant de la décollation »

Puis les bourreaux pour prouver que la sentence est exécutée, lancent la tête en l'air.

« Le 2e bourreau se prépare à jeter la tête en l'air »

Les corps seront mis en bière devant les autorités civiles et militaires et devant un parterre de journalistes et de photographes.

« La tête est mise en bière avec le corps »

Les cercueils sont chargés dans une charrette à cheval et accompagné par une escorte de chasseurs annamites à cheval, le cortège gagne le village du Papier.

« Les cercueils sont transportés sous escorte »

Les corps sont inhumés derrière le poste de garde indigène. Ce lieu est très certainement choisi pour éviter que le site devienne un lieu de dévotion et de pèlerinage.

« L'inhumation au village du Papier derrière le poste de garde indigène »

La dernière photo de la série présente les bourreaux, les porteurs de sentences et le personnel fossoyeur, la pelle sur l'épaule.

Les troupes sont rassemblées en carré autour du terrain.

LE DE THAM, HEROS NATIONAL

Portugais et Espagnols s'installent en Asie dès le XVI^{e} siècle pour développer le commerce avec l'Annam et la Cochinchine, mais les querelles, les conflits locaux, rendent très difficiles les relations durables et l'implantation de comptoirs. Ces sont des motivations religieuses qui poussent à l'installation en Indochine. Le Japon se ferme aux européens, la Chine et l'Inde restent fermées. Ce sera donc l'Indochine qui deviendra terre de mission.

C'est pour sauver la religion et rétablir le commerce que la France va s'installer en Cochinchine, en Annam et au Tonkin. L'administration française va détruire les structures de la société traditionnelle en s'attaquant à l'administration. Les lettrés, les mandarins, perdent de leur pouvoir, les empereurs sont destitués, empoisonnés, déportés en Algérie, à Tahiti, s'allient avec les uns ou les autres en fonction de leurs intérêts. Les repèrent de la société se perdent.

Des militaires, des intellectuels, des lettrés, n'acceptent pas la perte des avantages liés à leur grade, la perte des « cadeaux reçus en échange », la loi du nouveau maître, l'ordre établi. Pour des raisons diverses, ils vont entrer en rébellion. Des intellectuels partent au Japon pour se former, d'autres prennent les armes ; le pouvoir central ne pouvant plus contrôler la province, les chefs de guerre, les pavillons noirs en profitent pour s'approprier la terre et la mer.

Le gouverneur général d'Indochine promulgue un décret pour restructurer le mécanisme d'organisation des villages en 1904. Cela représente une profonde ingérence qui traduit la volonté de créer une nouvelle classe de propriétaires terriens censés remplacer les précédents. La résistance naît de toutes ses causes.

Le Đề Thám est aujourd'hui considéré comme un héros national au Vietnam.

En 1909, l'armée française lance une grande opération pour investir Cho-Cho. Le Đề Thám vaincu fuit dans la forêt. Sa tête est mise à prix 25 000 piastres. Ce sont trois aventuriers chinois, attirés par l'appât du gain qui le décapitent dan son sommeil le 10 février 1913. Durant la première guerre mondiale 43 000 soldats et environ 49 000 ouvriers vietnamiens périssent en France. En 1927, Nguyễn Thai Quoc (Ho Chi Minh), créé la parti nationaliste puis fonde le Parti communiste indochinois en 1930 *avec* Võ Nguyễn Giap et Pham Van Dông.

Les patriotes vietnamiens continuent la lutte pour la libération du pays. Diên Biên Phu n'est plus très loin.

SOURCES :

SHAT : Incidents et évènements à Hanoï en juin-juillet 1908 (15 h 98 d.1)
Lettre anonyme dénonçant les actions de margis Duong Van Be (1585) et Nguyen Tri Binh (16)
Rapport du lieutenant Delmont-Bebet sur les visites du Maréchal des Logis Nguyen Tri Binh (16) et du Maréchal des Logis Duong Van Be à un blanchisseur (1585)
Le gouverneur résidant au Tonkin au Général de division commandant l'Indochine
Rapport de l'adjudant Lamotte au sujet d'un cas d'empoisonnement général

POUR EN SAVOIR PLUS :

GENDRE C. *Le Dê Tham (1858-1913). Un résistant vietnamien à la colonisation française*. Préface de Charles Fourniau. Paris : L'Harmattan, 2007, 219 p.

PROJET DE SOIREE DEBAT

MINAMATA, KANJA-SAN TO SONO SEKAI

DE NORIAKI TSUCHIMOTO (土本典昭)

--

Pour développer ses activités, l'association URBASanté souhaite organiser cette année à Paris une soirée débat autour du film de **Noriaki TSUCHIMOTO** (土本典昭 - 1928-2008), ***MINAMATA : LES VICTIMES ET LEUR MONDE*** (1971).

Considéré comme l'une des dix œuvres cinématographiques les plus marquantes du siècle écoulé, ce **film culte sorti sur les écrans français en 1973**, n'a depuis été vu que par un nombre très restreint de spectateurs.

Sa récente numérisation nous offre aujourd'hui – **à l'heure où les questions de santé et d'environnement sont devenues si prégnantes dans la société** – la possibilité de revenir sur cet épisode majeur.

Si des partenariats sont pressentis (association Nihon-Go, universitaires, service culturel de l'ambassade du Japon…), **nous souhaitons élargir et renforcer l'équipe porteuse du projet.**

L'association à but non lucratif URBASanté publie depuis 2010 ***Mithridate – Bulletin d'histoire des poisons*** (ISSN 2107-6928).

En téléchargement libre en PDF sur le site américain **TOXIPEDIA** animé par Steven Gilbert, professeur (PhD) associé à l'université de Washington, *Mithridate* a pour objectif de combiner sciences humaines et sociales (anthropologie, droit, histoire, sociologie) et toxicologie pour faire la lumière sur les cas d'empoisonnement ayant eu un impact au-delà de la simple « comptabilité morbide ».

Parmi les sujets abordés : le cas de la thalidomide en Allemagne, l'accident survenu à Bhopal (Inde) et la délocalisation de risques technologiques et sanitaires.

Mithridate a notamment accueilli les contributions d'**André BOUNY** (Tribunal international sur l'agent orange), de **Franck COLLARD** (médiéviste spécialiste des poisons ; université Paris X) et de **Marie-Claude DELAHAYE** (maître de conférence en biologie moléculaire ; université Paris VI).

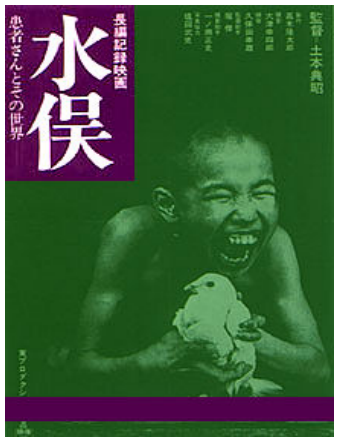

N'hésitez pas à nous contacter !

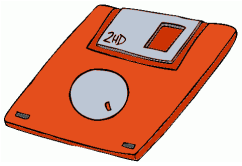

ECOlogiciels

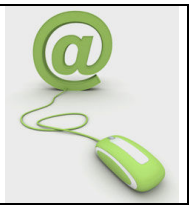

CO_2 Saver

CO_2 Saver est un freeware qui permet, comme son nom l'indique, de limiter les émissions de dioxyde de carbone, un des gaz à effet de serre responsable du réchauffement climatique (a priori vous le saviez déjà, à moins que vous n'ayez imité Hibernatus ces cinq dernières années ce qui ne manquerait pas de sel). Petit plus : le logiciel vous indique la quantité de dioxyde de carbone économisée.

Il est téléchargeable ici :
http://www.cnetfrance.fr/telecharger/en/soft/co2-saver-39279948s.htm

Une fois installé sur votre ordinateur, CO_2 Saver se présente sous la forme d'une barre des Widget pour accéder à vos moteurs de recherche préférés.

Granola

Granola est un autre freeware de la même veine que CO_2 Saver. La version v4 est disponible depuis le 27 juillet 2011 à cette adresse :
http://grano.la/

Le manuel d'utilisation (en anglais) est téléchargeable ici :
http://grano.la/support/windows_manual.php

Local Cooling

Local Cooling est un autre freeware comparable aux deux autres. Il est téléchargeable ici :
http://www.commentcamarche.net/download/telecharger-34055587-localcooling

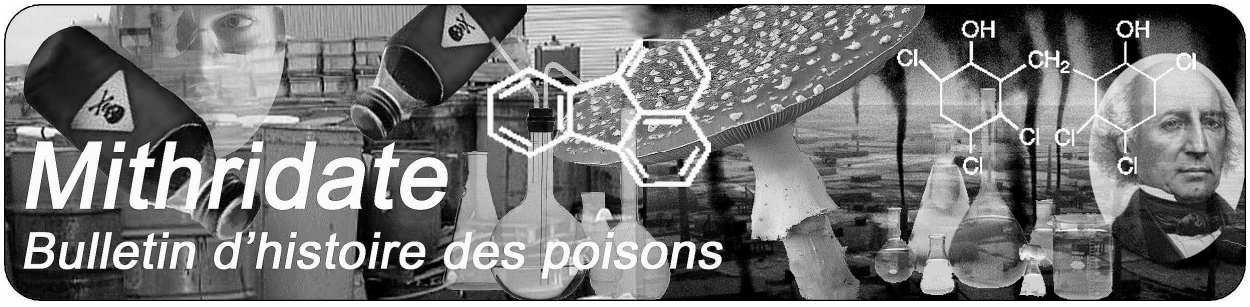

De la cantharide officinale (1ère partie)

Franck CANOREL

L'usage des animaux, des minéraux et des plantes à des fins thérapeutiques n'est pas nouvelle : rédigé plus de mille six-cent ou mille quatre-cent ans avant notre ère sous le règne d'Amenothep ou d'Amenothep III – la question fait débat chez les égyptologues –, le papyrus d'Ebers en fait déjà mention.

Si la majorité des substances utilisées appartient alors au règne végétal (aloès, lotus, myrrhe, ricin, safran…), les médecins ont également recours aux carapaces de scarabée[27].

Durant l'Antiquité, les hommes de l'art observent tout ce qui dans la nature est susceptible d'être bénéfique pour la santé.

Le plus illustre d'entre eux, le botaniste, médecin et pharmacologue grec Penadius Dioscoride (40-90 avant notre ère), nous a ainsi légué un volumineux traité comprenant pas moins de 1600 notices dont les trois cinquièmes concernent la phytothérapie : *De materia medica*.

Dioscoride

En 951, Hasdaï Ibn Shaprut (*circa* 915-975), médecin du calife de Cordoue Abd al-Rahman III passé à la postérité pour avoir redécouvert la formule de la thériaque, obtient le précieux manuscrit. Assisté d'un moine byzantin, il le traduit en arabe, contribuant à la renommé de Dioscoride dans le monde méditerranéen.

Si l'œuvre du médecin grec exerce une très grande influence durant le Moyen âge, les animaux – déjà peu présents dans *De materia medica* –, n'occupent guère plus de place dans les antidotaires médiévaux (*Antidotarius magnus* de Nicolaus Praepositus, etc.)

Florence Motte-Florac de l'université de Montpellier note ainsi : *« Minoritaires dans les préparations de la médecine savante jusqu'au XV^e^ siècle, les produits animaux vont, au cours des siècles suivants, être de plus en plus fréquemment utilisés et l'engouement atteindra son apogée au début du XVII^e^ siècle, sans toutefois égaler les plantes en importance. (…) Dès le début du XIX^e^ siècle, les animaux vont commencer à être éliminés des pharmacopées savantes. Les raisons de leur décadence sont nombreuses et liées à l'émergence d'une médecine « moderne » fondée sur les avancées des sciences « exactes » et, partant, sur de nouvelles conceptions de l'hygiène et de l'efficacité des médicaments*[28]*. »*

Paradoxalement, un insecte va s'inscrire durablement dans l'histoire de la pharmacie : *Lytta vesicatoria*, plus connu sous le nom de cantharide[29].

---

[27] MCMILLEN S. I., STERN D. E. *None of these Diseases. The Bibles Health Secrets for the 21st Century*. 3ème édition. Grand Rapids : Revell, 2000, p. 10

[28] MOTTE-FLORAC E., THOMAS J. M. C. (éd.). *Les "insectes" dans la tradition orale. "Insects" in literature and oral tradition*. Louvain : Peeters Publishers, 2003, 633 p. Ethnosciences 11. Paris : Société d'études linguistiques et anthropologiques de France, 2003, 633 p. 407

[29] MOTTE-FLORAC E. Pouvoir de la tradition et nécessaires innovations. L'évolution des pharmacopées à travers l'exemple de la cantharide. In G. Pajouk (dir.). *Concepts, cultures et progrès*

Ce petit coléoptère (un trachélide hétéromère de la famille des *Meloidae* à l'odeur vireuse) est doté d'élytres d'un vert métallique aux reflets mordorés du plus bel effet.

Elles sont du reste si étincelantes que nombre d'entomologistes se plaisent aujourd'hui encore à l'imaginer monté en broche par René Lalique.

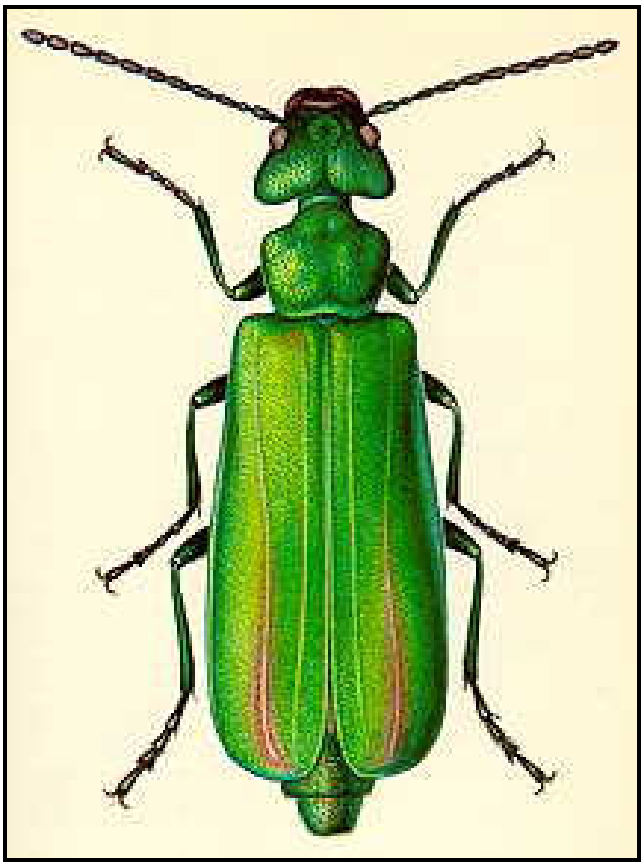

Une cantharide

Il vit en essaims sur le frêne, les lilas communs, le troène, le seringa et le sureau.

Ubiquiste (sa biogéographie comprend l'Europe centrale et méridionale, l'Afrique, l'Amérique et l'Asie), il est présent en quantité importante en Espagne et au Portugal, d'où l'appellation « mouche espagnole »[30].

Les hommes de l'art ne sont pas les seules personnes à s'y intéresser : perçu comme un puissant aphrodisiaque, l'insecte est réduit en poudre et consommé par les libertins. Parce qu'il provoque des brûlures, on lui prête le don d'enflammer les sens (principe de similarité).

On « brûle d'amour », même si l'expression a probablement été détournée de son sens initial : il semble en effet qu'elle renvoie à des créatures célestes, les séraphins (de l'hébreu שְׂרָפִים, *seraphim*, lui-même tiré du verbe שָׂרַף, *saraph*, brûler)[31].

Reste que le symbole du feu est étroitement lié à l'amour. Dans *L'Enéide* de Publius Vergilius Maro dit Virgile (15 octobre 70-21 septembre 19 avant notre ère), Didon est prise d'une telle passion pour Enée qu'elle « brûle de l'intérieur » : *« Mais la reine, blessée par l'angoisse oppressante de l'amour/nourrit son mal en ses veines, est consumée par un feu secret »* (« *At regina graui iamdudum saucia cura/uolnus alit uenis, et caeco carpitur igni »*).

La réputation de *Lytta vesicatoria* est pour le moins usurpée. Auteur d'un savant ouvrage sur les coléoptères, Yves Cambefort du Centre national de la recherche scientifique précise : *« L'action principale des cantharides, ou de leur extrait, est d'irriter l'urètre, ce qui peut en effet provoquer une forte érection et un gonflement du gland, par une excitation réflexe dont le point de départ se trouve dans les muqueuses urinaires enflammées. Mais, au passage, ont aussi été irrités l'estomac, l'intestin, le cœur, les vaisseaux sanguins, les poumons et les reins*[32]*. »*

La frontière entre médicament et poison est ténue, à telle enseigne que les Grecs utilisaient un seul et même mot, *pharmacon* (φάρμακον), pour désigner les deux.

Les amants trop fougueux qui pimentent leurs ébats avec de la poudre de cantharide s'exposent à un sort funeste. Seule l'ingestion de quelques pincées sépare Eros de Thanatos.

Ils peuvent certes s'amuser, mais la dose létale médiane (1 milligramme par kilo de poids corporel) ne pardonne aucune…fantaisie.

En dépit du risque encouru, beaucoup franchissent le pas.

De nos jours, la cantharide n'est plus guère utilisée par les hommes de l'art, même si quelques homéopathes continuent à prescrire des distillats hahnemanniens du coléoptère (cantharis 4 CH, 5 CH, etc.) contre…la cystite.

En tant qu'aphrodisiaque, l'insecte a été détrôné par la chimie de synthèse (nitrites de butyle ou de pentyle, etc.). Néanmoins, on trouve dans les sex shops des compléments alimentaires appelés « Spanish Fly », preuve

scientifiques et techniques, enseignement et perspective (édition électronique). 131e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Grenoble, 2006. Paris : éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2009, pp. 180-92

[30] CAMP J. *Magic, Myth and Medicine*. Londres : Priority Press Limited, 1973, p. 30

[31] KEEL O., STAUBLI T., BICKEL S. *Les animaux du 6ème jour. Les animaux dans la Bible et dans l'Orient ancien*. Fribourg : Editions universitaires, 2003, p. 60

[32] CAMBEFORT Y. *Le scarabée et les dieux. Essai sur la signification symbolique et mythique des coléoptères*. Paris : Boubée, 1995, p. 143

que le coléoptère a durablement marqué les esprits.

Nous revenons ici sur les usages sociaux de la cantharide de l'Antiquité au XIX^{e} siècle.

Hippocrate (460-370 avant notre ère) recommande de jeûner et d'ingérer trois cantharides desséchées pour lutter contre les maladies cardiaques. Il faut vider son estomac puis porter à sa bouche le brûlant coléoptère.

Acquis à la théorie des humeurs (le corps est constitué des quatre éléments fondamentaux, air, feu, eau et terre possédant quatre qualités : chaud ou froid, sec ou humide), Aristote (384-322 avant notre ère) porte un regard diamétralement opposé sur *Lytta vesicatoria.* A ce titre, un passage du livre V de son *Histoire des animaux* mérite une attention particulière, même s'il a été l'objet d'une controverse par un érudit belge quelque peu vétilleux[33]. Partisan de l'abiogenèse, le disciple de Platon écrit en effet : *« Les cantharides proviennent des chenilles qui vivent sur les figuiers, les poiriers et les pins (car il y a des larves sur tous ces arbres). Les cantharides viennent encore des larves de l'églantier ; elles se plaisent sur les matières infectes, parce que c'est de ces matières qu'elles sont nées. »*

Si chaleur et sécheresse font place à l'humidité et à la pourriture, la cantharide est aussi un poison : Ovide (43 avant notre ère-17 après notre ère) voue Ibis aux gémonies en lui promettant mille tourments avec le coléoptère[34].

Peu d'insectes ont autant fasciné que *Lytta vesicatoria* : le grand naturaliste de l'Antiquité, Gaius Plinius Secundus dit Pline l'Ancien (23-79), lui consacre plusieurs pages dans les trente-sept volumes que comprend sa *Naturalis historia.*

Au I^{er} siècle de notre ère, le médecin grec Arétée de Cappadoce recourt au pansement vésicatoire à la cantharidine[35]. L'usage thérapeutique de *Lytta vesicatoria* est fixé pour des siècles : Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Albin, comtesse de Genlis, écrira ainsi : *« On emploie les vésicatoires avec succès, toutes les fois qu'il faut détourner promptement une humeur dangereuse*[36]*. »*

Au XIV^{e} siècle, Pietro d'Abano rédige peu avant sa mort un traité, le *Liber de veninis*, où il recense les poisons appartenant aux trois règnes de la nature. Si la toxicité de certains d'entre eux relève de l'imaginaire social (cervelle de chauve souris, etc.), la cantharide est également citée[37].

Ceux qui – selon l'expression consacrée – forcent la dose, ne tardent pas à réaliser leur erreur. Pour avoir consommé trop de cantharide afin d'honorer ses favorites, Charles VI (3 décembre 1368-21 octobre 1422) paye un lourd tribut à l'insecte.

Jetant les bases de la « toxicologie scientifique », l'alchimiste et médecin suisse Philippus Theophrastus Aureolus Bombastus von Hohenheim dit Paracelse (1493-24 septembre 1541) notera : *« Toutes les choses sont poison, et rien n'est sans poison ; seule la dose fait qu'une chose n'est pas un poison. » (« Alle Ding sind Gift, und nichts ohn Gift; allein die Dosis macht, das ein Ding kein Gift ist. »)*

Pour autant, le risque de décès ne vient pas refroidir l'ardeur des licencieux : Ambroise Paré (1510-20 décembre 1590) relate ainsi l'histoire d'un prêtre intoxiqué par de la poudre de cantharide mélangée à de la confiture, sa maîtresse ayant eu la main un peu leste[38].

Qu'il s'agisse du Tiers Etat, du clergé ou de la noblesse, le prétendu aphrodisiaque est connu de tous.

Pour provoquer l'amour dans les campagnes, on peut *« Faire boire à la personne désirée de l'eau dans laquelle a trempé pendant*

---

[33] JANSSENS E. Sur un passage de L'Histoire des animaux d'Aristote. *Revue belge de philologie et d'histoire*, juillet-septembre 1933, tome XII, n° 3, p. 2

[34] OVIDE. *Contre Ibis*. Edité et traduit par Jacques André. Paris : Les Belles lettres, 1999, 91 p. Collection des universités de France. Série latine n° 174

[35] MERCANT J. Aportación a la historia de la farmacoterapia urológica. *Actas Urológicas Españolas*, février 2011, volume 35, n° 2, p. 104

[36] DUCREST DE SAINT-ALBIN DE GENLIS S. F. *Maison rustique Pour Servir à l'éducation De la Jeunesse ou Retour en France d'une famille émigrée*. Tome II. Paris : Chez Maradan, 1810, p. 205

[37] SODIGNE-COSTES G. Un traité de toxicologie médiévale : le Liber de venenis de Pietro d'Abano (traduction française du début du XVe siècle). *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2ème trimestre 1995, volume 83, tome LLII, n° 305, p. 130

[38] PARE A. *LES OEVVRES d'AMBROISE PARE, CONSIELLER ET PREMIER CHIRURGIEN DU ROY. HVICTIESME EDITION. Reueués & corriges en plusieurs endroits, & augmentees d'vn fort ample Traité des Ficbures, tant en general qu'en particulier, & de la curation d'icelles, nouuellement treuuvé dans les manufcrits de l'Autheur. Avec les Portraicts & figures tant de l'Anatomie que des inftruments de Chiruurgie, & de plusieurs Monftres*. Paris : chez Nicolas Bvon, ruë S. Iaques, à l'enfeigne de S. Claude & de l'Home fauuage, 1628, pp. 777-8

un jour et une nuit un os de mort ou des mouches cantharides pulvérisées[39]*. »* Autre façon de se faire aimer des femmes et des filles rapportée par Paul Sébillot à propos d'un berger du Dunois (orléanais) : placer des cantharides sous un corporal pendant la messe[40]. Si le folkloriste n'avance aucune explication, on notera que ce carré de tissu est placé dans un étui appelé la bourse.

Il semble par ailleurs qu'Armand Jean du Plessis, Cardinal de Richelieu (9 septembre 1585-4 décembre 1642), ait favorisé la récolte des cantharides pour concurrencer les italiens, passés maîtres dans le commerce des aphrodisiaques. Toutefois, nos recherches concernant ses fameuses « pilules galantes » se sont avérées vaines : on n'en trouve en effet nulle trace dans les biographies qui lui ont été consacrées avec force détails incongrus[41], [42].

Une chose est certaine : en Italie comme en France, la noblesse fait grand cas du coléoptère. Armand de Bourbon, prince de Conti (14 octobre 1629-21 février 1666) meurt d'en avoir trop ingéré, tandis que Françoise Athénaïs de Rochechouart, marquise de Montespan (5 octobre 1640-26 mai 1707), offre de la poudre de cantharide à Louis XIV.

Du reste, quoi de plus facile pour les libertins que s'en procurer puisqu'elle figure en bonne place chez les apothicaires ?

En atteste le *Dictionnaire des drogues simples, contenant leurs noms, origine, choix, principes, vertus, étymologie, et ce qu'il y a de particulier dans les animaux, dans les végétaux et dans les minéraux* publié en 1698 par l'un d'entre eux, le chimiste Nicolas Lémery (17 novembre 1645-19 juin 1715).

Si Louis XIV consommait de la cantharide, son fils Louis XV (15 février 1710-10 mai 1774) n'est pas en reste. Surnommé le Bien-Aimé, il n'est pas chéri par son seul peuple : Jeanne-Antoinette Le Normant d'Etiolles, marquise de Pompadour (29 décembre 1721-15 février 1764), n'hésite pas à incorporer des extraits de cantharide dans son savon.

L'auteur polygraphe Mathieu François Pidansat de Mairobert (20 février 1707-27 mars 1779) nous livre un intéressant témoignage sur les mœurs de son époque, en particulier sur une maison close parisienne fort courue[43]. *« Après avoir officié rue Sainte-Anne, Marguerite Gourdan s'était d'abord installée, en 1763, rue Comtesse d'Artois, ce qui lui avait valu son surnom de « Comtesse », ou encore de « Petite Comtesse ». Malgré l'incendie qui détruisit en 1768 une partie de son salon, elle y resta jusqu'en 1773, date à laquelle elle fut enfermée à Bicêtre pour cause de syphilis. Cet enfermement lui fut paradoxalement bénéfique puisqu'il lui fournit l'occasion de rencontrer Justine Paris, une autre entremetteuse avec qui elle mûrit le projet d'un établissement de prostitution qui serait unique sur la place de Paris. Sorties de Bicêtre, les deux femmes s'installèrent donc dans un hôtel à l'angle de deux rues mais, emportée par la syphilis, Justine Paris mourut en septembre 1773, laissant la Gourdan seule maîtresse du lieu. »*

Les clients passaient par la boutique d'un marchand de tableaux de la rue Saint-Sauveur. De là, ils se glissaient dans une armoire factice dont le fond était constitué d'une porte donnant sur la maison close : *« Ce marchand était d'intelligence avec sa voisine, et c'est de chez lui que pénétraient chez elle les prélats, les gens à simarre, les dames du haut parage, qui avaient besoin, d'une manière ou d'une autre, des services de la dame Gourdan. Au moyen de cette introduction furtive, et que les domestiques même ignoraient, on changeait, comme l'on voulait, de décoration en ce lieu. L'ecclésiastique pouvait se travestir en séculier ; le magistrat en militaire, et se livrer ainsi, sans crainte d'être découverts, aux honteux plaisirs qu'ils y venaient chercher. Les femmes cachant également leurs grandeurs et leurs titres sous la bure d'une cuisinière, ou dans les cornettes d'une Cauchoise, recevaient hardiment les vigoureux assauts du rustre grossier que leur avait choisi leur experte confidente pour assouvir leur indomptable tempérament. »*

Outre une pièce surnommée la piscine (*« on y maquignonne une cendrillon comme on*

---

[39] SMEYSTERS L. En flânant dans le passé. *Le Chasseur français*, juin 1950, n° 640, p. 383

[40] SEBILLOT P. *Croyances, mythes et légendes des pays de France*. Edition établie par Francis Lacassin. Paris : Omnibus, 2002, p. 986

[41] ANONYME. *Véritable vie privée du Maréchal de Richelieu contenant ses amours et intrigues et tout ce qui a rapport aux divers rôles qu'à joués cet homme célèbre pendant plus de quatre-vingt ans.* Texte établi, présenté et annoté par Elisabeth Porquerol. Paris : Editions Gallimard, 1996, 583 p. Le promeneur

[42] ANONYME. *Véritable vie privée du Maréchal de Richelieu contenant ses amours et intrigues et tout ce qui a rapport aux divers Rôles qu'a joués cet Homme célèbre pendant plus de quatre-vingt ans*. Edition présentée par Benedetta Craveri. Préface traduite de l'italien par Pietro Mondolfo. Paris : Editions Desjonquières, 1993, 190 p.

[43] PIDANSAT DE MAIROBERT M. F. *L'Espion anglais, ou Correspondance secrète entre Milord All'Eye et Milord All'Ear*. Londres : Adamson, 1779, tome II, lettre XXIV, pp. 356-7

prépare un superbe cheval »), la maison close comprenait une « infirmerie » où les clients pouvaient s'amuser avec la « pomme d'amour » (très demandée par les religieuses) ou les « aides », petites bagues hérissées de nœuds.

Ils pouvaient aussi consommer des confiseries cantharidées appelées…« pastilles à la Richelieu ».

Ces douceurs d'un genre bien particulier ne vont pas manquer d'intéresser un dépravé notoire, Donatien Alphonse François de Sade, « divin marquis » dont il y a fort à parier que l'œuvre symbolisera pendant longtemps la quintessence de la perversité[44].

En 1772, l'homme est condamné au bucher par le parlement de Provence pour une histoire…épicée, convaincu d'avoir donné des bonbons cantharidés à quatre marseillaises qu'il a voulu sodomiser : Mariette Borelly, Marianette Laiguier, Marianne Laverne et Jeanne Nicou[45].

Desséché, l'insecte est réputé brûlant.

Sa réputation est si sulfureuse qu'il devient un symbole anticlérical pendant la Révolution française. Jusqu'à inspirer le titre d'un brûlot.

Sur un ton offusqué, Edmond Huot de Goncourt (26 mai 1822-16 juillet 1896) et son frère Jules (17 décembre 1830-20 juin 1870), deux antirépublicains qui donneront naissance à l'académie qui portera leur nom, écrivent : *« (…) c'est à qui lancera à la foule un titre qui fasse tapage ou scandale. L'étrange, le familier, l'inouï, l'odieux, l'obscène, – tout est recherché qui accroche l'œil :* Si j'ai tort, qu'on me pende ! – Prenez votre petit verre*,* – Ah ! ça n'ira pas ! – le Parchemin en culotte*,* – Bon Dieu ! qu'ils sont bêtes ces Français ! – la Botte de foin, ou mort tragique du sieur Foulon*,* – les Demoiselles du Palais-Royal aux états généraux *; et celui-là :* Mélange*…, qu'on ne peut même nommer jusqu'au bout. Contre les couvents, c'est* la Chemise levée *; contre le clergé,* les Mouches cantharides nationales *(…)*[46] *».*

L'époque est trouble. Le 20 avril 1792, la guerre est déclarée au roi de « Bohème-Hongrie ». Le 21 janvier 1793, Louis XVI est guillotiné en place publique. En mars débutent les guerres de Vendée qui voient s'affronter révolutionnaires et chouans. La chute des Girondins débouche sur les insurrections fédéralistes.

L'heure est la mobilisation. Oxygène Salles, apothicaire des hôpitaux militaires de Dijon, lance un vibrant appel *« aux départements, districts, municipalités et sociétés populaires de la Côte-d'Or, Saône-et-Loire et Haute-Marne »* afin d'organiser la récolte de la cantharide, *« cette mouche si précieuse et si essentielle à l'homme en maladie, qu'elle arrache, pour ainsi dire, des bras de la mort, pour le rendre à la société, qui, sans elle, l'auroit peut-être perdu »*[47].

« Cause nationale » ou du moins « patriotique », la récolte des cantharides nécessite quelques précautions : l'insecte possède en effet la particularité de se défendre grâce à une saignée réflexe au niveau des pattes.

Ce phénomène, appelé autohémorrhée, a été étudié pour la première fois par un chercheur de l'université de Montpellier[48].

L'autohémorrhée
chez *les cantharides*

Il existe chez les larves et les imagos[49]. Outre les méloïdes, il s'observe chez les coccinélides, les chrysomélides dont les

[44] SADE. *Les 120 journées de Sodome ou l'école du libertinage*. Paris : Editions 10/18, 1998, 447 p. Domaine français n° 913

[45] HEINE M. L'affaire des bonbons cantharidés du marquis de Sade. *Hippocrate*, mars 1933, n° 1, pp. 95-133

[46] DE GONCOURT E., DE GONCOURT J. *Histoire de la société française pendant la Révolution*. Paris : E. Dentu, 1854, p. 265

[47] ROYER A. Oxygène Salles, apothicaire des hôpitaux militaires de Dijon en l'an II, organisant la récolte des cantharides. *Revue d'histoire de la pharmacie*, 3e trimestre 1933, volume 21, tome IV, n° 83, pp. 127-8

[48] HOLLANDE A. C. *L'autohémorrhée ou le rejet du sang chez les insectes (toxicologie du sang)*. Archives d'anatomie microscopique. Tome XIII. Fascicule I. Paris : Masson et Cie, éditeurs, 1911, pp. 171-318

[49] DJAZOR R. *Dictionnaire d'entomologie. Anatomie, systémique, biologie*. Paris : Editions Tec & Doc, 2010, p. 32

Timarcha parfois surnommés « crache-sang », et les ténébrionides[50].

Lytta vesicatoria sécrète un alcaloïde dont le contact avec la peau entraîne une sensation de brûlure (dermite caustique) et l'apparition de phlyctènes.

En 1810, le principe actif sera isolé par le chimiste français Pierre Jean Robiquet (14 janvier 1780-29 avril 1840) sous le nom de cantharidine[51], [52].

La méthode la plus sûre pour attraper les cantharides consiste à secouer les branches des arbres pour les faire tomber sur un tamis. Appelé nappe de battage, nappe montée ou encore parapluie japonais, ce tissu d'un mètre carré avec quatre bâtonnets réunis par un croisillon est du reste toujours utilisé[53].

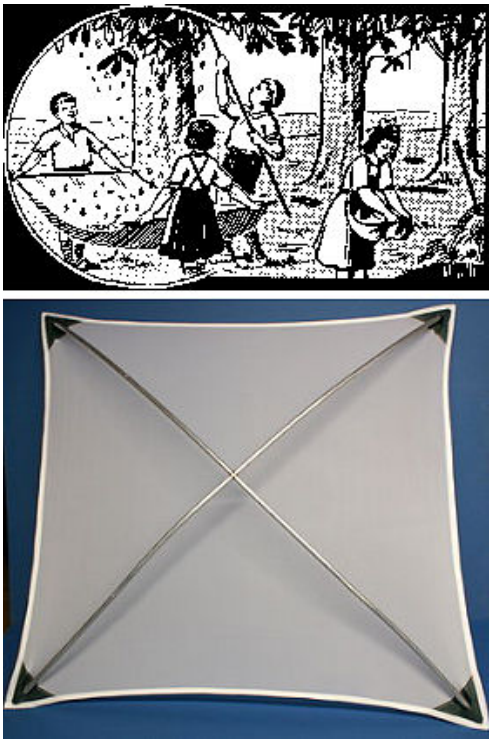

La récolte des cantharides et un parapluie japonais

[50] AUBER L. *Atlas des coléoptères de France, Suisse, Belgique. Tome I. GENERALITES – CARABES – STAPHYLINS – DYTIQUES – SCARABEES. Aquarelles par Mlle GERMAINE BOCA préparatrice au laboratoire d'entomologie du muséum*. Quatrième Edition. Paris : Société nouvelle des éditions Boubée, 1976, p. 47

[51] WAROLIN C. Pierre-Jean Robiquet (Rennes, 14 janvier 1780-Paris, 29 avril 1840). *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1er trimestre 1999, volume 86, tome XLVII, n° 321, p. 3

[52] On trouvera en annexes deux documents de 1835 et 1886 sur cette découverte ainsi qu'un article fort intéressant rédigé par Gérard Dupuis et Nicole Berland, deux enseignants en chimie au lycée Faidherbe de Lille qui se sont penchés en détails sur la cantharidine.

[53] AUBER L. *Opere citato,* pp. 74-5

On peut aussi mettre les coléoptères « *dans des sacs de toile claire, que l'on plonge dans du vinaigre un peu étendu pour les faire périr. Dans d'autres pays on suit une méthode plus dispendieuse, et qui consiste à faire bouillir du vinaigre sous l'arbre même*[54]*. »*

Une fois les insectes exposés aux vapeurs de vinaigre (ou de l'ammoniaque)*, « on les met ordinairement sur des claies recouvertes de toile ou de papier. On ne doit les remuer qu'avec beaucoup de précautions, sans quoi on s'exposerait à des maladies inflammatoires des vois urinaires, ou à des ophtalmies très graves. Aussi est-on dans l'habitude de ne toucher les cantharides pendant leur dessiccation que les mains garnies de gants ; souvent même, on se contente de les remuer avec un bois*[55]*. »*

Il est également possible de les faire sécher au soleil*, « et on les conserve dans des bocaux bien bouchés. Sans cette précaution les cantharides sont bientôt détruites en grande partie par des anthrènes et des mites dont M. Guibourt a distingué trois espèces différentes : elles se recouvrent alors d'une poussière grise ; et, ainsi vermoulues, elles ont, dit-on, perdu de leur propriétés et sont presque inertes*[56]*. »*

Non seulement le produit demande des précautions, mais de plus son séchage est délicat : *« il en faut environ 13 pour peser 1 gramme*[57]*. »*

[54] ANONYME. *Dictionnaire technologique, ou nouveau dictionnaire universel des arts et métiers, et de l'économie industrielle et commerciale, par une société de savans et d'artistes*. Tome quatrième. Paris : chez Thomine et Fortic, libraires, 1823, pp. 152-3

[55] *Ibid.*

[56] NYSTEN P. H. *Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, des sciences accessoires et de l'art vétérinaire.* 6ème édition REFONDUE DE NOUVEAU ET CONSIDERABLEMENT AUGMENTEE par MM. BRICHETEAU, D. M. de Faculté de Paris, Médecin de l'Hôpital Necker et du 4e Dispensaire ; Membre adjoint de l'Académie royale de Médecine, de la Société médicale d'Emulation et de plusieurs autres sociétés médicales, nationales et étrangères ; HENRY, Pharmacien, Membre de l'Académie royale de Médecine et des Sociétés de Pharmacie et de Chimie médicale, ex-sous chef de la Pharmacie centrale des hôpitaux civils de Paris, et l'un des rédacteurs du journal de Pharmacie ; D. M. de la Faculté de Paris, Membre de la Société médicale d'Emulation, ex-professeur d'Anatomie, de Médecine et de Chirurgie. Bruxelles : chez H. Dumont, libraire-éditeur, 1834, p. 100

[57] GUIBOURT. J.-B. G. HISTOIRE NATURELLE DES DROGUES SIMPLES, OU COURS D'HISTOIRE NATURELLE, Professé à l'Ecole de Pharmacie de Paris par N. J.-B. G. GUIBOURT, Professeur titulaire de l'Ecole de pharmacie de Paris, membre de

On ne saurait pourtant sans passer.

Un ouvrage publié en 1828 à Paris par un ex-pharmacien des hôpitaux de Barcelone, rend compte de ses nombreux usages thérapeutiques[58]. L'insecte entre dans la composition de liniments (page 90), de la pommade épispastique (page 103), d'un emplâtre vésicatoire (page 118) et de sa version dite anglaise (page 119).

Pot de pharmacie contenant de la poudre de cantharide

On parle aussi de « mouche de Milan » pour *« une composition emplastique vésicatoire à base de poudre de cantharide, due à Pessina, de Milan*[59]*. »*

A. J.
MOUCHES DE MILAN
MODE D'EMPLOI. – On ouvre la mouche après l'avoir légèrement chauffée entre les doigts, on l'étend sur le taffetas en l'arrondissant avec le pouce légèrement humecté de salive et on l'applique sur la partie où l'on veut former l'exutoire. On la couvre avec une compresse de linge fin que l'on fixe au moyen d'une bande de toile.
On peut continuer l'exutoire en remplaçant les mouches par des nouvelles.
Nos mouches de Milan agissent en cas de catarrhe, maux de tête, inflammations, rhumatismes, etc., avec promptitude et sans douleur.
Elles remplacent avantageusement les vésicatoires sans en avoir les inconvénients et les embarras.

Mode d'emploi pour une préparation de « mouches de Milan »

Si l'insecte occupe une bonne place dans la pharmacopée, certains hommes de l'art s'interrogent sur ses effets secondaires : citant Pline, Werloff, Bartolino ou encore Dupuytren, Armand Trousseau (14 octobre 1801-27 juin 1867) écrit une dizaine de pages sur les problèmes rénaux avec hématurie dus aux vésicatoires à la cantharidine[60].

Qu'à cela ne tienne : le produit a encore de beaux jours devant lui : sensible aux variations climatiques, il se négocie à bon prix. Un auteur anonyme écrit ainsi le 30 août 1911 dans le *Bulletin commercial. Journal des Intérêts Scientifiques, Pratiques et Moraux des Pharmaciens* : *« La récolte semble assez faible, et les cours ont déjà fortement haussé (…). »*. Le kilo de cantharides de Russie grabelées est alors vendu 12 francs (1 ou 2 francs de plus si elles sont pulvérisées)[61].

C'est dans ce contexte, également marqué par l'essor de l'entomologie – le deuxième congrès international de la jeune discipline s'est tenu en 1912 à Oxford – que le 20 août 1919 un pharmacien vauclusien, Léopold Delestrac (Sannes, 8 novembre 1876-Pertuis, 29 septembre 1954), adresse un

---

l'Académie nationale de médecine, de l'Académie nationale des sciences et belles lettres de Rouen, etc. QUATRIEME EDITION, CORRIGEE ET CONSIDERABLEMENT AUGMENTEE, De plus de 800 figures intercalées dans le texte. TOME QUATRIEME. Paris : chez J. B. Baillière, 1851, p. 189

[58] P. A. *LA PHARMACIE SANS LE PHARMACIEN, MISE A LA PORTEE DES GENS DU MONDE OU MOYENS SIMPLES De préparer des Médicaments faciles à exécuter et peu dispendieux, dont l'emploi est le plus commun dans les maladies, maux, accidens et indispositions qui affligent l'humanité. Ouvrage indispensable aux dames de charité, aux curés, aux maires, aux communautés religieuses, aux pensionnats, aux manufacturiers, aux ouvriers, aux propriétaires, aux sages-femmes et aux personnes que leur philanthropie porte à secourir l'humanité souffrante. Dédiée à la Classe indigente*. Paris : Goeury, 1828, 252 p.

[59] LAFONT O. (dir.). *Dictionnaire d'histoire de la pharmacie. Des origines à la fin du XIX^e siècle*. 2^e édition revue et augmentée. Paris : Pharmathèmes, 2003, p. 289

[60] MERCANT J. *Opere citato*, p. 7

[61] ANONYME. Cantharides de Russie. *Bulletin commercial. Journal des Intérêts Scientifiques, Pratiques et Moraux des Pharmaciens*, 30 août 1911, volume 39, n° 8, p. 451

manuscrit de 39 pages intitulé *La cantharide officinale. Ses mœurs. Sa larve* à l'Ecole de pharmacie et à la Société de pharmacie de Paris.

Conservé dans les archives de la Bibliothèque interuniversitaire de pharmacie de Paris sous la cote Ms 102, ce texte – bien que rédigé de façon un peu maladroite sur un cahier d'écolier – est intéressant à plus d'un titre puisque son auteur, doté d'indéniables qualités d'expérimentateur et d'observateur, se propose non plus de récolter les cantharides, mais de les élever à l'heure où la chimie de synthèse tend à se développer.

ANNEXE 1

A MM. les rédacteurs du Journal de Pharmacie

« Par la suite d'une question de priorité élevée relativement à l'application de la méthode, dite de déplacement, pour l'obtension (sic) de la cantharidine, M. Robiquet et M. Thierry ont successivement invoqué mon témoignage ; c'est donc pour moi un devoir de dire ce que je sais sur ce point. En septembre 1831 étant à la fabrique de M. Robiquet, je préparai pour le magasin des produits chimiques, de la cantharidine. La méthode que je suivis sur son indication consistait à traiter à froid des cantharides par l'éther dans des appareils à déplacement que nous employions alors pour beaucoup d'autres préparations. Ce procédé nous réussit parfaitement ; la première filtration qui était la plus chargée en huile verte après la distillation de l'éther donnait de la cantharidine cristallisée dans cette huile par le refroidissement. Nous opérâmes sur plusieurs kilog. de cantharides, et obtînmes une quantité de cantharidine peu inférieure à celle indiquée par M. Thierry.

M. Robiquet me fit faire ensuite, à titre d'essai, des macérations de cantharides dans l'alcool faible à froid ; cet alcool fut distillé, le résidu de la distillation fut évaporé en extrait ; puis cet extrait fut repris par l'éther bouillant ; nous obtînmes encore de la cantharidine, mais en très faibles proportions.

Nous fîmes enfin des décoctions alcooliques avec de nouvelles cantharides, toujours à titre d'essai ; mais cette fois alors nos résultats demeurèrent sans succès.

Depuis quelque temps l'associé de M. Pelletier, je voulus préparer pour notre compte de la cantharidine ; j'employai le procédé que j'avais suivi au laboratoire de M. Robiquet, bien convaincu qu'il n'en faisait pas un secret. Mais toujours surpris de la petite quantité de produit que l'on obtient par rapport aux cantharides, je voulus essayer d'autres procédés, et à cet effet je mis en usage les décoctions alcooliques. Une première fois ce mode d'opérer fut couronné d'un plein succès, et après 24 heures de repos, la cantharidine cristallisa dans les liqueurs aqueuses et colorées ; résidu de la distillation, un kilo. de cantharides produisit 52 (sic)*, de cantharidine. Encouragé par cette expérience j'opérai sur plusieurs kilo, provenant d'une autre partie de cantharides ; mais je ne vis pas de cantharidine.*

Je voulus tenter l'emploi de l'éther bouillant sur les cantharides, et c'est dans cette expérience qui n'eut aucun bon résultat que je manquai d'être brûlé.

J'avais eu l'occasion de me trouver plusieurs fois à la pharmacie centrale avec M. Thierry qui s'occupait depuis long-temps de recherches sur les cantharides, et qui m'avait déjà montré le résultat de ses expériences. Je lui fis part de l'accident qui m'était arrivé et quelques temps après il eut l'obligeance de me communiquer un des procédés qu'il suivait. C'était le traitement à froid des cantharides par l'alcool à 36 (sic) ; je le répétai et il me donna de la cantharidine ; mais je dois dire qu'en aucun temps et à aucune époque je ne lui fis part de ce que j'avais fait au laboratoire de M. Robiquet, non que je me crusse obligé au silence, mais parce que M. Thierry s'occupant de cette matière, je l'aurais gêné par mes communications. En définitive je crois devoir déclarer que M. Robiquet ne m'a paru mettre aucune importance à son procédé qui consiste à traiter les cantharides à froid par l'éther, à l'aide de son appareil à déplacement. Je pense même d'après ce qu'il m'a dit qu'il a cru l'avoir publié ; mais d'un autre côté aussi je regarde que l'emploi de l'alcool et de l'éther appliqué au traitement des cantharides est particulier à M. Thierry, et que ce pharmacien a rendu service à la science en publiant sa notice.

J'ai l'honneur de vous saluer[62]*. »*

[62] BERTHEMOT ? A MM. les rédacteurs du Journal de Pharmacie. *Journal de pharmacie et des sciences accessoires, contenant le Bulletin des travaux de la Société de pharmacie de Paris*, mai 1835, tome XXI, n° 5, pp. 262-3

ANNEXE 2

Les vésicants (I)[63]

« Les chimistes ne sont pas d'accord avec la composition de la Cantharidine. Robiquet lui donnait comme équivalent : $C_{10}H_{12}O_2$; l'expérience renouvelée par Regnault (Henri Victor Regnault, auteur de dix-huit mémoires de chimie entre 1835 et 1840, NDLR) *a donné $C_{10}H_{12}O_4$; enfin, depuis, d'autres chimistes ont trouvé $C_3H_{12}O_2$. C'est un alcaloïde isomère de la Picrotoxyde (principe actif de la Coque du Levant).*

Pour l'extraire de la cantharide on se sert :

1° soit d'alcool et d'éther, soit d'éther seulement. On fait digérer dans le véhicule, pendant plusieurs jours, les insectes pulvérisés ; on achève l'extraction dans un appareil à déplacement, l'éther, ou l'alcool et l'éther étant déplacés en dernier lieu par l'eau. On distille ensuite ce liquide, déplacé. La cantharidine, qui cristallise par le refroidissement, se redissout ensuite et on la purifie avec du charbon animal.

2° Par le chloroforme. Les Cantharides pulvérisées son laissées en contact quelques jours avec le double de leur poids de chloroforme dans un appareil à déplacement ; le chloroforme est alors déplacé par l'alcool. On évapore la solution, et aussitôt la cantharidine cristallise, entraînant avec elle un peu d'huile verte. On la place sur du papier buvard, qui absorbe la plus grande partie de l'huile. On fait ensuite recristalliser la cantharidine dans un mélange d'alcool et de chloroforme.

La cantharidine pure forme des prismes droits incolores ; elle fond vers 120° ; à 182° elle se volatilise en fumée blanche qui irrité fortement les yeux, le nez et la gorge, et recristallise après condensation en prismes rectangulaires très brillants.

La cantharidine est insoluble dans l'eau, si elle n'est pas additionnée d'une autre substance dissolvante ; elle se dissout promptement dans l'alcool et l'éther ; l'esprit de bois, l'acétone, l'éther acétique et formique, la dissolvent à chaud, mais elle se dépose par refroidissement. Son meilleur dissolvant est le chloroforme ; elle se dissout aussi dans les huiles fixes et volatiles. Toutes ces solutions possèdent le pouvoir vésicant qui n'appartient pas à l'alcaloïde cristallisé ; un gramme de cantharidine, mêlé avec trente grammes d'axonge, produit une vésication énergique.

La cantharidine à la dose de cinq centigrammes est un violent toxique, et même une quantité moindre pourrait devenir mortelle pour un sujet hystérique.

Propriétés vésicantes. La cantharidine étant d'un prix très élevé, n'est que rarement employée dans la thérapeutique ; on lui préfère dans toutes les applications pharmaceutiques la poudre de Cantharides que l'on prépare dans les laboratoires en prenant des Cantharides séchées, que l'on passe au crible pour en séparer les poussières et les mites, si elles en contenaient. On les pile dans un mortier de fer, et on ne cesse la pulvérisation que quand le résidu ne paraît plus composé que du squelette de l'insecte.

Comme la Cantharide est un poison énergique, cette poudre est dangereuse à préparer. Il est nécessaire de se garantir des effets qu'elle peut produire sur les muqueuses. Son rendement est environ de 82 à 90% du poids des insectes employés.

La poudre de Cantharide, mise en contact avec la peau, détermine en quelques heures d'abord un engourdissement plus ou moins douloureux, ensuite une phlyctène unique ; En l'enlevant, on trouve à la surface de la peau une couche de lymphe presque coagulée et qui se renouvelle à chaque pansement : vu cette puissante action vésicante, la poudre de cantharide n'est employée qu'en faibles proportions associées à d'autres corps. »

ANNEXE 3

Etude de la cantharidine

Gérard Dupuis et Nicole Berland[64]

A la température ordinaire, la cantharidine se présente comme un composé incolore, inodore, de formule brute $C_{10}H_{12}O_4$, fondant à 218 °C.

[63] MEUNIER J. A. Les vésicants (I). *Bulletin d'insectologie industrielle*, février 1886, n° 2, pp. 1-6

[64] Les références bibliographiques sont disponibles sur la page :
http://www.faidherbe.org/site/cours/dupuis/canthar1.htm

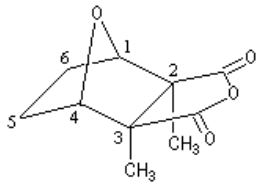

La cantharidine ou anhydride 2, 3-diméthyl-7-oxabicyclo[2, 2, 1]heptane-2, 3-dicarboxylique, est un composé achiral du fait de l'existence d'un plan de symétrie passant par le milieu des liaisons C_2C_3 et C_5C_6. C'est un composé méso (2*S*, 3*R*). Elle est produite par l'adulte mâle et transférée aux femelles durant la copulation. Le mécanisme complet de sa biosynthèse n'est pas complètement élucidé à l'heure actuelle. Cependant, il n'est pas douteux que celui-ci fait intervenir une série de réactions impliquant comme substrat de départ un alcool terpénique : le farnésol. Une preuve en a été apportée par une technique de spectrométrie de masse utilisant les isotopes ^{14}C, ^{3}H, ^{18}O (MCCORMICK J. P., CARREL J. E., DOOM J. P. Origin of oxygen atoms in cantharidin biosynthesized by beetles. *Journal of the American Chemistry Society*, décembre 1986, volume 108, n° 25, pp. 8071-4). Le mode d'action de la cantharidine fait intervenir l'inhibition de la protéinephosphatase 2A (PP2A), une enzyme intervenant dans le métabolisme du glycogène. La première tentative de synthèse de la cantharidine est à mettre à l'actif du chimiste allemand von Bruchhausen en 1928. Elle se fondait sur l'analyse rétrosynthétique suivante.

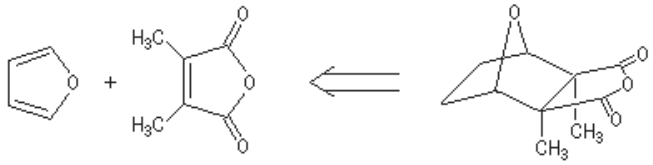

Malheureusement la réaction de Diels-Alder entre le dérivé diméthylé de l'anhydride phtalique et le furane conduit à un équilibre très défavorable au produit. Cette interprétation est validée par l'expérience suivante. Lorsque la cantharidine naturelle est déshydrogénée, le produit de cette déshydrogénation subit spontanément une réaction de rétro-Diels-Alder.

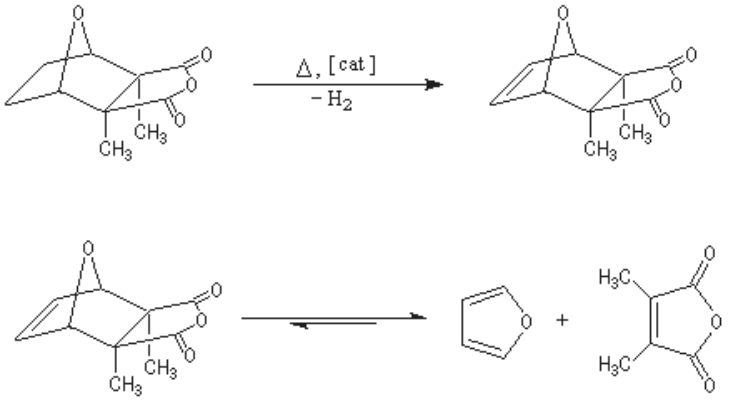

Une étude plus approfondie montre que l'instabilité du produit trouve son origine dans la répulsion entre les groupes méthyle portés par C2 et C3 et les atomes d'hydrogène portés par C5 et C6 (le recouvrement des sphères de Van der Waals est visible sur le modèle moléculaire de la molécule dans la représentation « spacefill »).

La première synthèse effective de la cantharidine a été effectuée en 1951 par le chimiste américain d'origine belge Gilbert Stork[65, 66].

La synthèse de Stork est complètement linéaire et ne fait intervenir que des réactions classiques. Elle est emblématique des synthèses totales de produits naturels datant de cette époque.

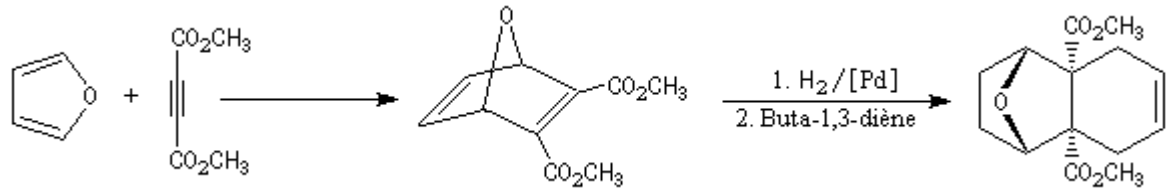

$LiAlH_4$ permet la réduction des fonctions esters. La sulfonylation des fonctions alcools obtenues par le chlorure de méthanesulfonyle, permet d'améliorer le caractère nucléofuge du groupe hydroxy. De ce fait, la substitution nucléophile par un thiolate est rendue possible.

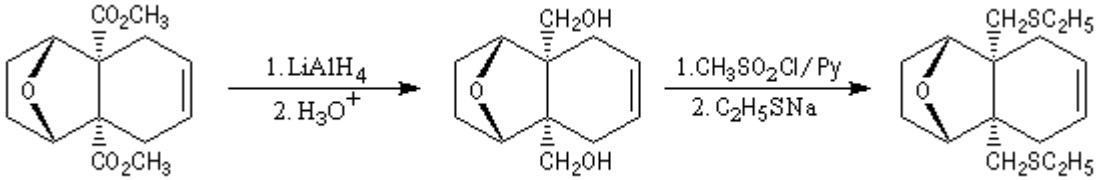

La dihydroxylation de la double liaison éthylénique est réalisée par le tétroxyde d'osmium. La réduction des fonctions thioéthers permet l'introduction des groupes méthyles. L'action de l'acide périodique sur l'a-glycol permet la coupure du cycle et la formation de deux fonctions aldéhydes.

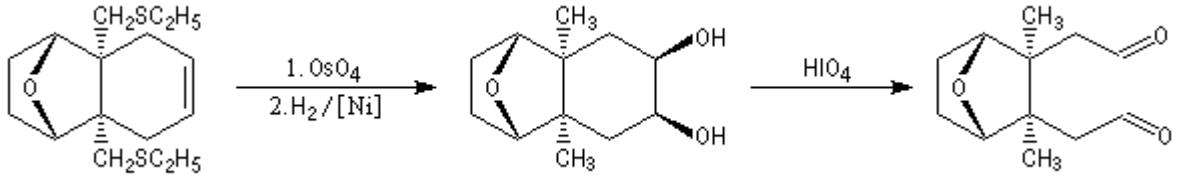

La formation d'un cycle à cinq chaînons est réalisée par une condensation aldol suivie d'une déshydratation de l'aldol formé. L'addition nucléophile de phényllithium permet de passer à l'alcool secondaire.

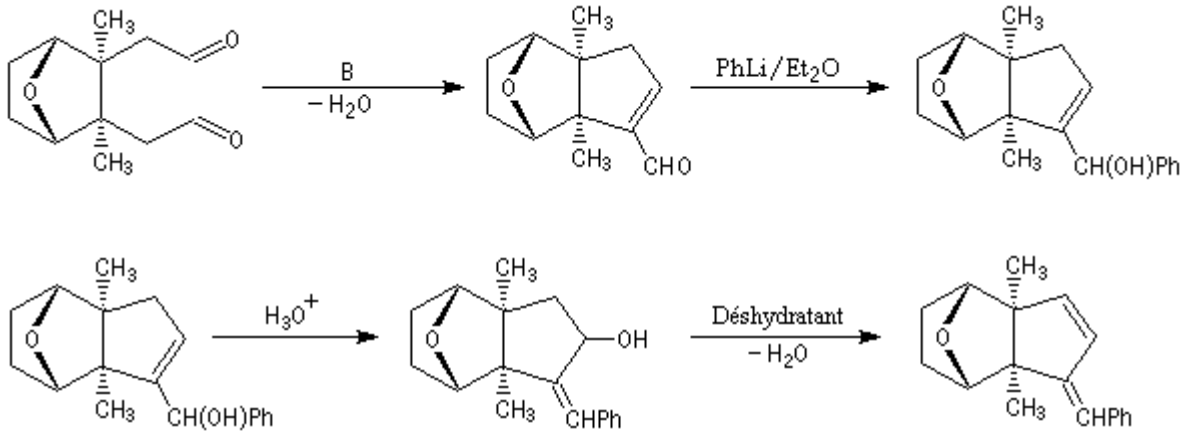

[65] STORK G., VAN TAMELEN E. E., FRIEDMAN L. J., BURGSTAHLER A. W. A Stereospecific Synthesis of Cantharidin. *Journal of the American Chemistry Society*, janvier 1953, volume 75, n° 2, pp. 384-92

[66] STORK G., VAN TAMELEN E. E., FRIEDMAN L. J., BURGSTAHLER A. W. CANTHARIDIN. A STEREOSPECIFIC TOTAL SYNTHESIS. *Journal of the American Chemistry Society*, septembre 1951, volume 73, n° 9, p. 4501

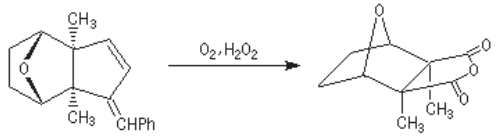

Synthèse de Schenk

La synthèse de Schenk utilise aussi une réaction de Diels-Alder comme point de départ. Mais le système ponté qui introduisait des interactions sévères avec les groupes méthyles dans la synthèse de Von Bruchausen, n'existe pas ici ce qui permet à l'équilibre d'être favorable à l'adduit.

Un système diénique est préparé grâce à une addition de Br_2 sur la double liaison éthylénique suivie d'une double élimination sous l'action du DBU.

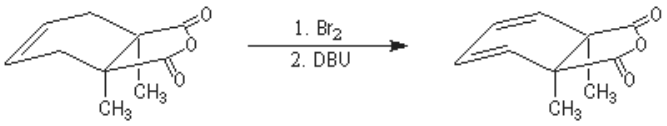

Le sigle DBU désigne le 1,8-diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ène. Il s'agit d'une base encombrée permettant de promouvoir des éliminations. La première étape clé de la synthèse est la cycloaddition [4+2] de l'oxygène singulet synthétisé photochimiquement.

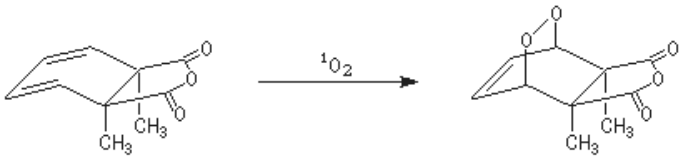

La réduction catalytique par H_2 de la liaison peroxo peu stable conduit à une a-hydroxy-lactone.

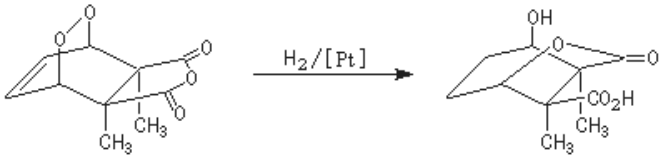

Le traitement par HBr permet la substitution du groupe hydroxy par un atome de brome.

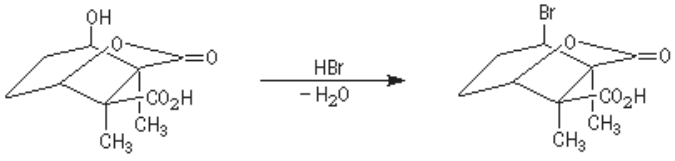

La deuxième étape clé est l'ouverture de la lactone suivie de la formation du pont oxo par une réaction de transposition et départ d'un ion bromure.

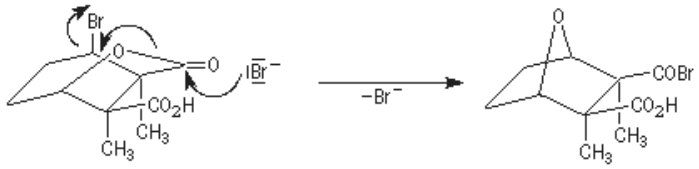

L'halogénure d'acyle formé dans la réaction précédente réagit avec la fonction acide carboxylique pour former l'anhydride cyclique.

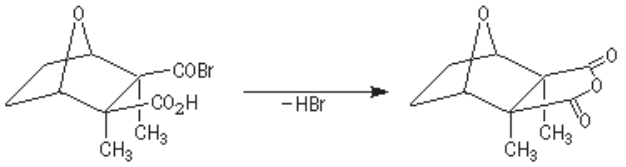

Synthèse de Dauben

Dauben est un chimiste américain de l'université de Berkeley qui a réalisé de nombreuses synthèses en utilisant des pressions élevées. La réaction de Diels-Alder est ici rendue possible par l'utilisation d'une pression de 15 kbar. Cela permet d'effectuer la synthèse de la cantharidine en seulement deux étapes.

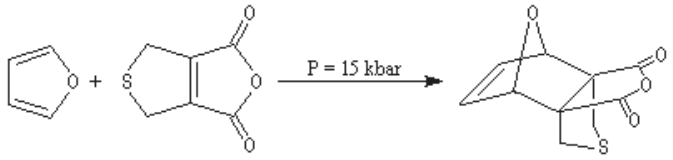

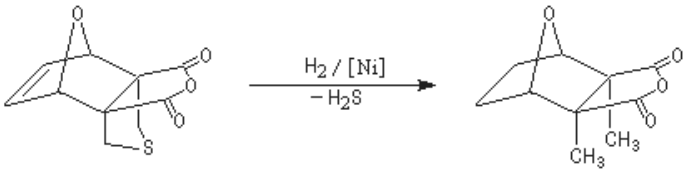

PROCHAIN NUMERO : OCTOBRE 2011

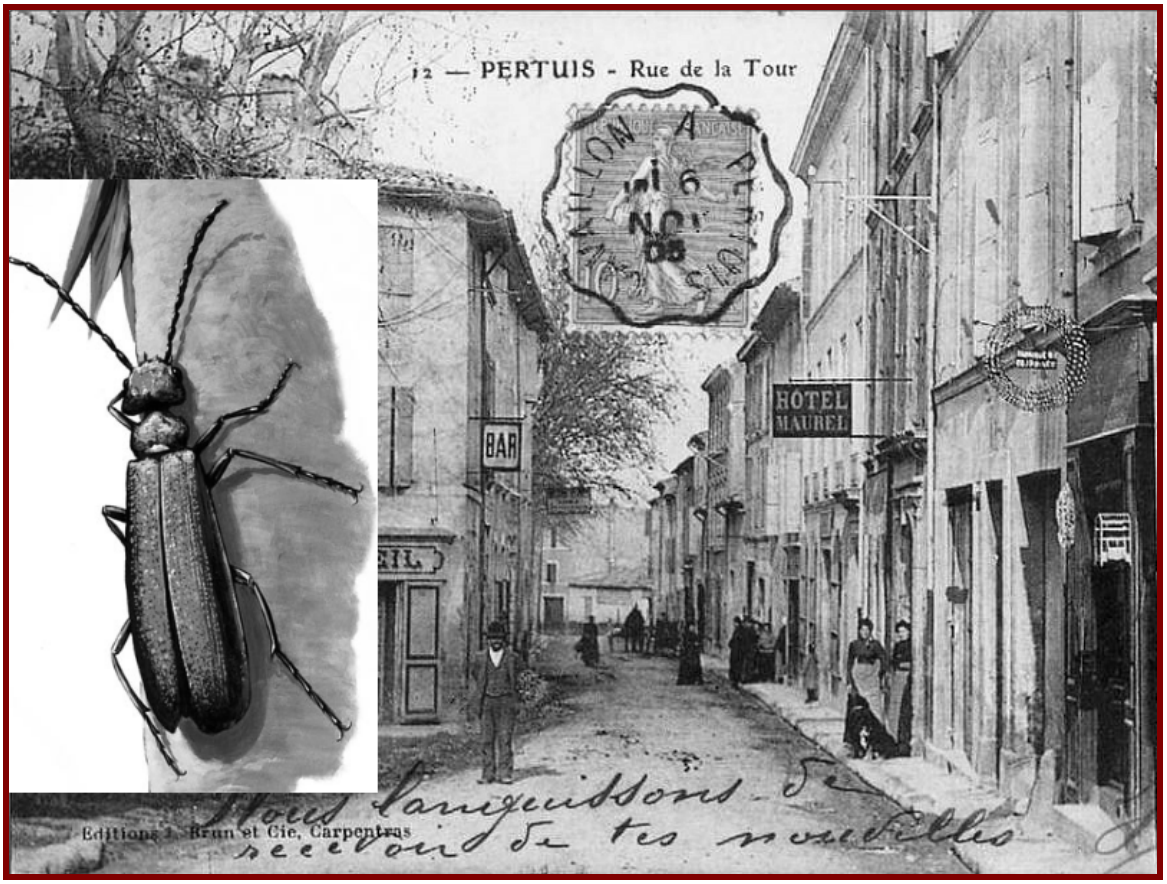

DE LA CANTHARIDE : LEOPOLD DELESTRAC, UN PHARMACIEN ENTOMOLOGISTE A PERTUIS

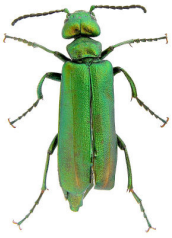

toxipedia

connecting science and people

http://toxipedia.org/display/toxipedia/Welcome+to+Toxipedia